



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1296

th MEETING: 4 AUGUST 1966

ème SÉANCE: 4 AOÛT 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1296)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 2 August 1966 from the Deputy Permanent Representative of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7442)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1296)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 2 août 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7442)	1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* * *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND NINETY-SIXTH MEETING

Held in New York, on Thursday, 4 August 1966, at 3 p.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEIZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le jeudi 4 août 1966, à 15 heures.

President: Mr. Apollo K. KIRONDE (Uganda).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1296)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 2 August 1966 from the Deputy Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7442).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 2 August 1966 from the Deputy Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations addressed to the President of the Security Council (S/7442).

1. The PRESIDENT: A request to be invited to participate in the Council's discussion of the question before us has been received from the representative of the United Arab Republic [S/7447]. A similar request has also just been received from the representative of Yemen [S/7449]. In accordance with the usual practice I propose, with the consent of the Council, to invite the representatives in question to participate without vote in the discussion.

At the invitation of the President, Mr. M. A. El-Kony (United Arab Republic) and Mr. M. Alaini (Yemen) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT: The Council will now begin its consideration of the complaint submitted by the United Kingdom on 2 August 1966, appearing in document S/7442. In accordance with the request contained in that letter, I call first on the representative of the United Kingdom.

3. Sir Roger JACKLING (United Kingdom): It was with regret, Mr. President, that I found myself obliged to ask you to convene the Council again, after so short an interval, to consider yet another serious incident in the Middle East. The Council only yesterday concluded a long discussion of serious incidents in another part of that region. Whilst it is,

Président: M. Apollo K. KIRONDE (Ouganda).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1296)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 2 août 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7442).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 2 août 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent adjoint du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/7442)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): J'ai reçu une lettre du représentant de la République arabe unie [S/7447], sollicitant l'autorisation de participer à la discussion sur la question dont nous sommes saisis. Je viens de recevoir une requête analogue du représentant du Yémen [S/7449]. Conformément à la pratique établie, je propose, si le Conseil ne soulève pas d'objection, d'inviter ces représentants à prendre part sans droit de vote à la discussion.

Sur l'invitation du Président, M. M. A. El-Kony (République arabe unie) et M. Alaini (Yémen) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil va maintenant procéder à l'examen de la plainte soumise par le Royaume-Uni le 2 août 1966, et contenue dans le document S/7442. Conformément à la requête formulée dans cette lettre, j'accorderai tout d'abord la parole au représentant du Royaume-Uni.

3. Sir Roger JACKLING (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, j'ai regretté d'avoir à vous demander de convoquer à nouveau le Conseil, après un si court intervalle, afin d'examiner un autre incident grave survenu dans le Moyen-Orient. Hier seulement s'est achevé un long débat consacré à d'autres incidents graves qui se sont produits

as I say, with regret that I ask the Council to direct its attention to this region again, I am encouraged by certain aspects of our recent deliberations to believe that I shall receive a sympathetic hearing in the Council.

4. I think you will agree, Mr. President, that the Council's deep concern over certain matters emerged clearly from our recent discussion. We noted, for example, the Council's concern to see the relaxation of tension and the establishment of a secure peace in the Middle East; its grave disquiet at the incidents which gave rise to that debate; and not least, its desire that disputes should be settled by recourse to the Council itself or to such other United Nations machinery as may be available.

5. As I informed you, Mr. President, in my letter of 2 August in which I asked you to convene this meeting, the complaint which I have been instructed to bring before this Council concerns an air attack on the town of Nuqub in the Emirate of Beihan in the Federation of South Arabia.

6. At 8.30 on the morning of 30 July two fighter aircraft appeared over the town of Nuqub. They flew from the west, that is from the direction of Yemeni territory. They made a reconnaissance run over the town at a high level. Then, having identified their target, the aircraft made a strafing attack on the town, coming from a southerly direction, followed by a second from the north. Each attack was made from a height of approximately 500 feet.

7. During the course of these attacks, the aircraft used a mixture of high explosive and incendiary ammunition. The shell cases which have been recovered have now been positively identified as of Soviet manufacture. In these attacks, three Arab children were wounded. A total of seventy-five hits have so far been counted upon houses in the town. It would seem that the shooting was not indiscriminate but was directed against specific targets.

8. Amongst the buildings hit were the Federal Agricultural Station and the residences of the younger brother of the Amir, Sharif Qaid bin Husain, of the Amir's private secretary, Sayyid Abdalla bin Yousef, and of the Deputy Commissioner of the Federal Guard, Sharif Haider bin Salih.

9. I am aware that it has already been suggested in the Cairo Press that the attack did not occur and that reports of it had been fabricated.

10. I propose therefore, with your leave Mr. President, to read to the Council an eyewitness account and extracts from a report made very shortly after the incident. I will first read the account of an eyewitness, and members of the Council may think him fortunate to be alive to tell the tale. This is a statement by Uhsin bin Alawi. I quote from the statement:

dans une autre partie de cette région. Bien que, ainsi que je l'ai dit, ce soit avec regret que je prie le Conseil de porter une fois encore son attention sur cette région, certains aspects de nos récentes délibérations me portent à croire que le Conseil m'écouterait avec bienveillance.

4. Je pense, Monsieur le Président, que vous conviendrez que nos récentes discussions ont fait clairement apparaître la profonde inquiétude qui règne au sein du Conseil au sujet de certains problèmes. Ainsi, nous avons noté que le Conseil se préoccupe vivement de voir intervenir une détente et s'établir une paix durable dans le Moyen-Orient. Le Conseil a également exprimé son profond souci au sujet des incidents qui ont motivé ce débat et, chose non moins apparente, son désir de voir se régler les différends par un recours au Conseil de sécurité ou à tout autre dispositif de l'ONU susceptible d'apporter son concours en cette matière.

5. Comme je vous en ai informé, Monsieur le Président, dans ma lettre du 2 août dans laquelle je vous priais de convoquer le Conseil, la plainte dont j'ai été chargé de le saisir a trait à une attaque aérienne dirigée contre la ville de Nuqub, située dans l'Emirat de Beihan (Fédération de l'Arabie du Sud).

6. Le 30 juillet dernier, à 8 h 30 du matin, deux avions de chasse sont apparus au-dessus de la ville de Nuqub. Ils venaient de l'ouest, c'est-à-dire de la direction du territoire yéménite. Ils ont effectué un vol de reconnaissance au-dessus de la ville à une altitude assez élevée. Ensuite, après avoir repéré leur objectif, les avions ont mitraillé la ville à deux reprises, la première fois en venant du sud, la seconde, du nord. Dans chaque cas, les avions ont tiré d'une hauteur d'environ 500 pieds.

7. Au cours de ces attaques, les appareils ont utilisé à la fois des projectiles explosifs et des projectiles incendiaires. Les douilles retrouvées ont été identifiées, sans aucun doute possible, comme étant de fabrication soviétique. Au cours de ces attaques, trois enfants arabes ont été blessés. Jusqu'ici, on a relevé au total 75 points d'impact sur les maisons de la ville. Il semble que le tir n'ait pas été effectué au hasard, mais bien dirigé contre des objectifs déterminés.

8. Au nombre des bâtiments atteints, on compte la Station fédérale d'agriculture et les résidences du frère cadet de l'Emir, le chérif Qaid bin Husain, du secrétaire particulier de l'Emir, le sayyid Abdalla bin Yousef, et du commissaire adjoint de la garde fédérale, le chérif Haider bin Salih.

9. Je sais très bien que la presse du Caire a déjà laissé entendre que cette attaque n'avait pas eu lieu et que les informations qui s'y rapportent ont été fabriquées de toutes pièces.

10. C'est pourquoi je me propose, avec votre permission, Monsieur le Président, de donner lecture au Conseil du compte rendu d'un témoin oculaire et d'extraits d'un rapport rédigé très peu de temps après l'incident. Je donnerai tout d'abord lecture du compte rendu d'un témoin oculaire, et les membres du Conseil auront raison de penser qu'il a eu de la chance d'avoir la vie sauve et de pouvoir faire ce récit. Il s'agit de la déposition d'Uhsin bin Alawi, dont je cite les passages suivants:

"I am a citizen of the Emirate of Beihan in the Federation of South Arabia. I am a member of the Federal Armed Forces and am stationed in Nuqub. At about 0830 hours on 30 July, I was in the house of Sayyid Abdullah bin Yusuf. I suddenly heard the sound of aeroplanes. I immediately ran out of the house and to the house of Sharif Qaid.

"When I arrived in the garden of the house of Sharif Qaid I saw two aircraft right above me. At the same time I saw shots striking the ground in front of me and the side of the house above my head. Six children were playing in the garden and as I ran in I saw two of them fall to the ground wounded. The others ran into the house.

"I ran to the two children, picked them up and carried them towards the house. As I reached the door of the house, I heard and saw the two aeroplanes returning and firing again. I pushed the two children inside the house.

"I have heard a Yemeni claim that the aircraft must have been Hunters; I saw the aircraft clearly and they were definitely not Hunters, which I have seen both on the ground and in the air.

"After the aircraft went away, I went upstairs in the house and found shots had entered two rooms in the house. One room had been set on fire and I spent five minutes putting this out. After this I helped to attend to the wounded children until the doctor arrive."

11. I will now read extracts from the report on the incident made by Major Reed, at present serving with the Federal Regular Army. The relevant section of his report reads as follows:

"I am Major Neville Reed of the Third Carabiniers Royal Armoured Corps, at present serving with the Federal Regular Army of the Federation of South Arabia as British Major of the Third Battalion Federal Regular Army, stationed in Beihan.

"On the morning of Saturday, 30 July 1966, I went to Nuqub, a town in the Emirate of Beihan, after receiving a report of an air attack on the town. On arrival in the town, I was informed that two jet aircraft had attacked the town with cannon and machine gun fire for approximately eight minutes, from 0825 hours local time to 0833 hours local time.

"From descriptions given to me by eyewitnesses of the attack, it is clear that aircraft involved were MIGs.

"... These houses, which are of mud-brick construction, were quite substantially damaged, mainly by what I identified, on inspection of fired rounds, as armour piercing 37 mm aircraft cannon shells.

"Je suis citoyen de l'Emirat de Beihan dans la Fédération de l'Arabie du Sud. J'appartiens aux forces armées fédérales cantonnées à Nuqub. Le 30 juillet dernier, vers 8 h 30 du matin, je me trouvais dans la maison du sayyid Abdullah bin Yusuf. J'ai soudain entendu un bruit d'avions et je suis immédiatement sorti de la maison dans laquelle je me trouvais pour courir vers la maison du chérif Qaid.

"Lorsque je suis arrivé dans le jardin attenant à la maison du chérif Qaid, j'ai vu deux avions juste au-dessus de moi. En même temps, j'ai vu des balles frapper le sol devant moi ainsi qu'un pan de maison, juste au-dessus de ma tête. Six enfants jouaient dans le jardin et, comme j'accourrais, j'en ai vu deux tomber sur le sol, blessés. Les autres sont entrés en courant dans la maison.

"Je me suis précipité vers les deux enfants, je les ai soulevés et les ai portés vers la maison. Arrivé à la porte de la maison, j'ai entendu et j'ai vu revenir les deux avions qui se sont remis à tirer. J'ai poussé les deux enfants à l'intérieur de la maison.

"J'ai entendu un Yéménite déclarer que les avions devaient être des Hunter. J'ai très nettement vu les appareils et ce n'étaient certainement pas des Hunter, car j'avais déjà vu des appareils de ce type au sol et en vol.

"Après le départ des avions, je suis monté dans la maison et j'ai constaté que des balles avaient pénétré dans deux pièces. Dans une des pièces un incendie s'était déclaré, et il m'a fallu cinq minutes pour l'éteindre. Ensuite, j'ai aidé à soigner les enfants blessés en attendant l'arrivée du médecin."

11. Je voudrais maintenant donner lecture d'extraits du rapport relatif à l'incident et rédigé par le commandant Reed, qui sert actuellement dans les rangs de l'armée fédérale régulière. Il déclare dans la partie de son rapport qui nous intéresse:

"Je suis le commandant Neville Reed, du Third Carabiniers Royal Armoured Corps, servant actuellement dans l'armée fédérale régulière de la Fédération de l'Arabie du Sud en tant que commandant britannique du troisième bataillon de l'armée fédérale régulière, cantonné à Beihan.

"Dans la matinée du samedi 30 juillet 1966, ayant été informé d'une attaque aérienne dirigée contre Nuqub, je me suis rendu dans cette ville de l'Emirat de Beihan. A mon arrivée, j'ai appris que deux avions à réaction avaient attaqué la ville au canon et à la mitrailleuse pendant environ huit minutes, entre 8 h 25 et 8 h 33, heure locale.

"Des descriptions qui m'ont été faites par des témoins oculaires de l'attaque, il apparaît clairement que les avions en question étaient des MIG.

"... Un examen minutieux des projectiles tirés m'a permis d'établir que les dégâts importants subis par ces maisons, faites de briques crues, sont essentiellement dus à des obus perforants de canons aériens de 37 mm.

"Some further damage was caused by high explosive 20 mm cannon shells and armour piercing .50 inch machine-gun fire; this I verified from fragments and fired rounds embedded in the walls."

12. That is the end of the quotation, but Major Reed's conclusion was that the damage was consistent with deliberate low-level strafing attack and could not have been caused by any other means, nor by one accidental run-in, since examination of the angle of entry of the projectile showed quite clearly that at least one attack was made from the north and one from the south.

13. Major Reed concluded his report in this way:

"I have been in the armed forces for twenty-seven years and served in the Second World War and frequently since in active service stations.

"I am fully cognizant with the type of damage caused by air attack."

14. Nuqub is a very distinctive and isolated township, 17 miles from the border between South Arabia and the Yemen at its nearest point. The surrounding terrain is of a distinctive nature. The township lies in a broad valley. Further to the west of it a considerable mountain ridge rises between the Nuqub valley and the border. And, again, a road which is, I believe, the only significant motorable road in that whole region, runs in a southwesterly direction from Nuqub to the town of Beihan itself, some 14 miles distant. Nuqub is, so far as I am aware, the only township of any consequence in that immediate vicinity; a small centre of civilian character.

15. The salient features of this attack were thus as follows: the attack was made by two aircraft coming from the direction of the Yemen; the ammunition used was of Soviet manufacture; the evidence by competent observers points to the aircraft being MIGs, since the only aircraft in the area which fit these characteristics are the MIG aircraft operated by the United Arab Republic forces in Yemen. As far as I am aware, the Yemeni authorities do not themselves have jet aircraft. It is, however, common knowledge that the United Arab Republic have both bomber and fighter aircraft, including a number of MIGs which they use in support of the operation of their armed forces in the Yemen, said to be 50-60,000 in number.

16. This is not the first attack against Federal territory by MIG aircraft coming from the Yemen.

17. In my letter of 5 April 1965 to the Secretary-General [S/6272] I reported that, on 1 April 1965, six MIG fighter aircraft carried out attacks on Federal territory. They attacked a three-ton lorry belonging to the Federal Regular Army with cannons and rockets. They dropped napalm-type bombs in the Wadi Ablah, and they attacked a guard post at Jabal Harur with cannons and rockets.

"D'autres dommages ont été également causés par des obus explosifs de 20 mm et des balles perforantes de mitrailleuse de 12,7 mm. J'ai pu opérer ces vérifications d'après des fragments retrouvés et les douilles enfoncées dans les murs."

12. Ici se termine la citation, mais la conclusion du commandant Reed est que les dégâts correspondaient à un mitraillage délibéré à basse altitude, qu'ils ne pouvaient pas être dus à une autre cause ni à une attaque accidentelle étant donné que l'examen de l'angle de pénétration du projectile permettait nettement d'établir qu'une attaque provenait du nord et une autre du sud.

13. Le commandant Reed a conclu son rapport de la manière suivante:

"J'ai 27 ans de service dans les forces armées; j'ai servi pendant la seconde guerre mondiale et depuis j'ai été fréquemment en activité dans divers postes.

"Le type de dégâts résultant d'une attaque aérienne m'est parfaitement connu."

14. Nuqub est une localité isolée, très facile à repérer et à plus de 25 kilomètres du point le plus proche de la frontière entre l'Arabie du sud et le Yémen. Le relief du terrain d'alentour est également caractéristique. La localité se trouve dans une vallée largement ouverte. Plus à l'ouest, une chaîne de montagnes assez importante sépare la vallée de Nuqub d'avec la frontière. Une route qui, je crois, est le seul moyen de communication praticable dans toute la région relie Nuqub à Beihan, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest. A ma connaissance, Nuqub est la seule localité de quelque importance dans ces parages. C'est un petit centre essentiellement civil.

15. Les points saillants de cette attaque peuvent se résumer ainsi: l'attaque a été effectuée par deux avions venant de la direction du Yémen; les munitions employées étaient de fabrication soviétique; les témoignages de personnes qualifiées tendraient à prouver qu'il s'agirait des MIG, car les seuls avions de la région répondant à ces caractéristiques sont les MIG des forces aériennes de la République arabe unie au Yémen. A ma connaissance, les autorités yéménites ne possèdent pas elles-mêmes d'avions à réaction. Par contre, nul n'ignore que la République arabe unie dispose de bombardiers et de chasseurs, notamment un certain nombre de MIG qu'elle emploie pour appuyer les opérations de ses forces armées au Yémen, lesquelles s'élèvent à 50 ou 60 000 hommes.

16. Ce n'est pas la première attaque effectuée contre le territoire fédéral par des MIG venus du Yémen.

17. Dans ma lettre du 5 avril 1965 au Secrétaire général [S/6272], je l'ai informé que, le 1er avril 1965, six chasseurs MIG avaient effectué des attaques contre le territoire fédéral. A coups de canon et de roquettes ils ont bombardé un camion de trois tonnes appartenant à l'armée fédérale régulière. Ils ont lancé des bombes au napalm dans le secteur du ouadi Ablah et ont attaqué un poste de garde à Jabal Harur à coups de canon et de roquettes.

18. Subsequently, on 29 June 1965, two MIG aircraft attacked a village southwest of Naja Marqad, and a Federal Guard post at Bulaiq, both in Federal territory. One woman was killed and two others seriously injured in the attack on the village, and two members of the Federal Guard were wounded at Bulaiq. These latter attacks were reported to the then President of the Security Council in a letter of 30 June 1965 [S/6489].

19. After the attacks in April 1965, my Government informed the Government of the United Arab Republic that if there were further incidents of this nature we should at once initiate a discussion of the matter in the Security Council.

20. When further attacks subsequently occurred in June of 1965, my Government naturally considered whether the matter should not be brought to this Council. The United Arab Republic authorities assured us at that time that their aircraft in the Yemen had standing instructions not to cross the Federation's border, and that the attacks, which were indeed near the border, could only have occurred through a pilot's error.

21. After very careful examination of all the circumstances, my Government decided to accept that explanation of that particular incident. But the Secretary of State for the Colonies of the United Kingdom Government made clear, in answering a question in the British House of Commons on 15 July 1965, that our intention remained to bring before this Council any further attacks of that nature.

22. As I have said, we were prepared to accept that the attacks in June of last year might have been due to an effort on the part of the pilots of the United Arab Republic air force. But I greatly doubt whether that explanation will be advanced on this occasion, when the target was, as I have shown, of a distinctive nature and no less than 17 miles within Federal territory.

23. In all these circumstances, it is hard to avoid the conclusion that the attack was a deliberate one. It is even harder to understand what reasons there can have been for such an attack unless, indeed, it has relation to other activities of which those familiar with the Southern Arabian question will be well aware.

24. My Government has instructed me to bring this matter before the Council because, as members are aware, the Federation is a State for whose protection and for the conduct of whose external affairs the United Kingdom is responsible. Members of the Council are aware of the determination of my Government to carry out its declared policy of bringing South Arabia to independence not later than 1968. We seek to do so in a manner which accords with the wishes of the local inhabitants and with the relevant recommendations of the General Assembly.

25. But in order that this task may be satisfactorily accomplished, it is necessary that the area should enjoy

18. Plus tard, le 29 juin 1965, deux chasseurs MIG ont attaqué un village situé au sud-ouest de Najd Marqad et un poste de garde fédéral à Bulaiq, tous deux en territoire fédéral. Une femme a été tuée et deux autres grièvement blessées lors de l'attaque sur le village, et deux membres de la garde fédérale ont été blessés à Bulaiq. Ces dernières attaques ont été portées à la connaissance du Président du Conseil de sécurité par une lettre en date du 30 juin 1965 [S/6489].

19. Après les attaques d'avril 1965, mon gouvernement a informé le Gouvernement de la République arabe unie que, si de nouveaux incidents de cette nature se produisaient, nous demanderions immédiatement que le Conseil de sécurité en soit saisi.

20. Lorsque de nouvelles attaques eurent lieu en juin 1965, mon gouvernement s'est naturellement demandé qu'il ne convenait pas d'en saisir le Conseil de sécurité. Les autorités de la République arabe unie nous ont assurés, à cette époque, que leurs aviateurs stationnés au Yémen avaient pour consignes permanentes de ne pas franchir la frontière de la Fédération et que les attaques en question, qui ont eu lieu près de la frontière n'avaient pu se produire que par suite d'une erreur de navigation.

21. Après un examen très circonstancié, mon gouvernement a décidé d'accepter cette explication de l'incident en question. Néanmoins, le Secrétaire d'Etat aux colonies du Gouvernement du Royaume-Uni a clairement précisé, en réponse à une question qui lui a été posée à la Chambre des communes le 15 juillet 1965, que notre intention était toujours de saisir le Conseil de sécurité au cas où une nouvelle attaque de cette nature se produirait.

22. Comme je l'ai dit, nous étions disposés à admettre que les attaques de juin de l'année dernière pouvaient avoir été le fait d'une erreur des pilotes de la République arabe unie. Mais je doute fort qu'on puisse donner la même explication dans le cas présent, car, comme je l'ai montré, l'objectif était facilement reconnaissable et ne se trouvait pas à moins de 25 kilomètres à l'intérieur du territoire fédéral.

23. Dans ces conditions, il est difficile de ne pas conclure que l'attaque était délibérée. Il est encore plus difficile de comprendre les raisons d'une telle attaque à moins qu'elle ne soit liée à d'autres activités connues des initiés de la question de l'Arabie du Sud.

24. Mon gouvernement m'a chargé de porter cette question devant le Conseil parce que, comme les membres du Conseil le savent, la Fédération est un Etat dont il appartient au Royaume-Uni d'assurer la protection et les relations extérieures. Les membres du Conseil savent que mon gouvernement est résolu à appliquer sa politique déclarée, c'est-à-dire à conduire l'Arabie du Sud à l'indépendance au plus tard en 1968. Nous cherchons à le faire d'une manière qui concorde avec les vœux de la population autochtone et avec les recommandations pertinentes de l'Assemblée générale.

25. Mais, pour que cette tâche puisse être accomplie de façon satisfaisante, il faut que la paix et la sécu-

peace and security, and attacks originating from Yemeni territory can only make achievement of our aims, and those of the United Nations, more difficult.

26. In all these circumstances, we believe that we are entitled to ask the Council to deplore the attack on the town of Nuqub and to call upon the United Arab Republic and Yemeni authorities to ensure that further attacks of this nature do not occur.

27. My Government has in the past, in co-operation with the Federal authorities, made a genuine effort to seek a settlement of the difficulties which have arisen between the Yemen and the Federation of South Arabia. The Council will recall the effort we made in this regard in the summer of 1964 in co-operation with the Secretary-General. It is unfortunate that the Yemeni Republican authorities would not respond to those efforts unless certain obviously unreasonable prior conditions were met by my Government.

28. The United Kingdom and the Federal authorities, in spite of this set-back, have been, and remain, ready to consider means of maintaining peace and security in the area.

29. It may be that some form of United Nations observation would assist to this end, and we remain willing to explore this possibility through the good offices of the Secretary-General.

30. It remains the earnest desire of my Government to see peaceful and stable conditions established in this area so that South Arabia may go confidently forward towards independence. The inhabitants of South Arabia have the right to ask that they should be free from external attack and intimidation.

31. We have, therefore, come to this Council seeking action which will give South Arabia confidence that its security and integrity guaranteed under the Charter of the United Nations will be upheld. This is all the more important at a time when South Arabia stands on the threshold of independence, and it is for this reason that we ask the Council to deplore the attacks, call for their cessation, and thus give an earnest of this Council's intention not to tolerate their recurrence.

32. The PRESIDENT: I call on the representative of the United Arab Republic.

33. Mr. EL-KONY (United Arab Republic): I should like to express to the President and the other members of the Security Council my thanks for allowing me to participate in the Security Council's discussion regarding the letter contained in document S/7442, dated 2 August 1966.

34. While the Council was discussing the wanton aggression of Israel against Syria, and almost immediately before the Jordan-Mali draft resolution on that subject was put to the vote, suddenly, without

rité règnent dans cette région, et les attaques provenant du territoire du Yémen ne peuvent que rendre plus difficiles à atteindre nos objectifs et ceux des Nations Unies.

26. Pour toutes ces raisons, nous croyons que nous sommes fondés à demander au Conseil de sécurité de déplorer l'attaque contre la ville de Nuqub et d'inviter les autorités de la République arabe unie et du Yémen à faire en sorte que de telles attaques ne se reproduisent pas.

27. Dans le passé, mon gouvernement, en coopération avec les autorités fédérales, a fait un effort sincère pour tenter de régler les différends opposant le Yémen à la Fédération d'Arabie du Sud. Le Conseil se rappellera en particulier l'effort que nous avons déployé à cet égard, au cours de l'été 1964, en liaison avec le Secrétaire général. Il est regrettable que les autorités de la République du Yémen n'aient pas jugé bon de donner suite à cette tentative à moins que mon gouvernement n'agrée des conditions préalables manifestement déraisonnables.

28. Le Royaume-Uni et les autorités fédérales, malgré cette déconvenue, restent prêts à examiner les moyens de maintenir la paix et la sécurité dans cette région.

29. En organisant, sous une forme ou sous une autre, un système d'observation par les Nations Unies, on pourrait sans doute contribuer à ce résultat. Nous sommes disposés à examiner cette possibilité en usant des bons offices du Secrétaire général.

30. Mon gouvernement continue à souhaiter que s'établisse dans la région une situation pacifique et stable permettant à l'Arabie du Sud de progresser avec confiance vers l'indépendance. Les habitants de l'Arabie du Sud ont le droit de demander d'être à l'abri de toute attaque et de toute intimidation de l'extérieur.

31. Nous sommes donc venus devant le Conseil pour lui demander de prendre les mesures propres à assurer l'Arabie du Sud que sa sécurité et son intégrité, garanties par la Charte des Nations Unies, seront maintenues. Il est d'autant plus important qu'il en soit ainsi que l'Arabie du Sud est maintenant au seuil de l'indépendance; c'est pourquoi je demande au Conseil de déplorer ces attaques, de lancer un appel pour qu'il y soit mis fin, et d'exprimer sa ferme intention de ne pas tolérer qu'elles se reproduisent.

32. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la République arabe unie.

33. M. EL-KONY (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: Je tiens à remercier le Président et les autres membres du Conseil de sécurité de m'avoir permis de prendre part à la discussion du Conseil relative à la lettre figurant dans le document S/7442, du 2 août 1966.

34. Alors même que le Conseil discutait de l'agression non provoquée d'Israël contre la Syrie, et juste avant que le projet de résolution à ce sujet, qui avait été présenté par la Jordanie et le Mali, soit mis

prelude, a letter was rushed by the United Kingdom representative to the President of the Security Council alleging that an air raid had occurred in a part of the territory of Aden and the Aden Protectorates, and at the same time attempting to establish a link between that alleged air raid and my country.

35. I sincerely regret that the Council must now meet again, after having been kept busy for several days discussing the serious case of another Israeli aggression. The United Kingdom representative requested "an immediate meeting"—I repeat: "an immediate meeting"—of the Council to consider an allegation by which the British, it seems, hoped to ease the position of Israel and minimize its guilt. It was an attempt to confuse the issue then under consideration and to influence the Council's vote.

36. How else can such a move be understood, a move designed to dramatize and create an artificial atmosphere of impending danger? The irony of it is that, with regard to the Syrian complaint, the British, as usual, were against the Arabs; yet in the one at present under consideration they are seeking to appear as the friend and protector of the Arabs—even going to the extreme of posing as defenders of Arabs against fellow Arabs.

37. In spite of those outdated manœuvres and tactics, the Arab peoples have already distinguished their friends from their foes. We are indeed surprised to hear the representative of the United Kingdom mention his Government's responsibility for protecting the people of that territory. That paradoxical situation is ridiculous. The United Kingdom now poses as a defender of peoples. That is the same mighty Power which has so lamentably abandoned the Africans of Southern Rhodesia and evaded its responsibility for protecting their lives and property, not to mention their inalienable rights to their own country.

38. I need not dwell on the real interest of the British presence in the area. They are not seeking the friendship of the Arabs or to protect them: they are after something they consider more valuable to them; they want the wealth of the Arabs and their lands. British colonialism and imperialism is like an octopus in the Arab world, extending its arms far and wide, sucking not only the wealth and resources of the Arab world, but even the freedom and dignity of its inhabitants as human beings.

39. During the twentieth session of the General Assembly a delegation representing all the peoples of Aden and the Aden Protectorates left no doubt about their determination to free themselves from British domination and break all the shackles of colonial rule. They were, and still are, determined not to fall for new British manœuvres designed to perpetuate British domination under any form. British ingenuity in de-

aux voix, tout à coup, sans que rien ne l'ait laissé prévoir, le représentant du Royaume-Uni dépechait une lettre au Président du Conseil de sécurité, prétendant qu'un raid aérien avait eu lieu sur une partie du territoire d'Aden et des protectorats d'Aden et essayant d'établir un lien entre cette prétendue attaque aérienne et mon pays.

35. Je regrette sincèrement que le Conseil doive se réunir à nouveau après avoir travaillé activement pendant plusieurs jours au sujet d'un autre cas grave d'agression commis par Israël. Le représentant du Royaume-Uni a demandé que le Conseil "se réunisse immédiatement", je répète: qu'il "se réunisse immédiatement", pour examiner une accusation par laquelle les Britanniques espèrent, semble-t-il, améliorer la position d'Israël et minimiser sa culpabilité. Ce n'est là qu'une tentative pour embrouiller la question à l'étude et influencer le vote des membres du Conseil.

36. Comment interpréter autrement une telle demande, demande destinée à dramatiser la situation et à créer artificiellement une atmosphère de danger imminent? Il est assez ironique de constater que, s'agissant de la plainte syrienne, les Britanniques, comme d'habitude, étaient contre les Arabes, mais que, dans le cas dont nous sommes saisis, ils cherchent à se faire passer pour les amis et les protecteurs des Arabes, allant même jusqu'à se poser en défenseurs des Arabes contre leurs frères arabes.

37. Malgré ces manœuvres et ces tactiques périmées, les populations arabes ont déjà distingué leurs amis d'avec leurs ennemis. En vérité, nous sommes surpris d'entendre le représentant du Royaume-Uni nous parler de la responsabilité de son gouvernement en ce qui concerne la protection de la population de ce territoire. Cette situation paradoxalement est ridicule. Le Royaume-Uni se pose maintenant en défenseur des peuples. Or, c'est cette même grande puissance qui a si lamentablement abandonné les Africains de la Rhodésie du Sud et ne s'est pas acquittée de ses responsabilités qui lui faisaient une obligation de protéger leurs vies et leurs biens, sans parler de leurs droits inaliénables à disposer de leur propre pays.

38. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt véritable que les Britanniques ont dans cette région. Les Britanniques ne recherchent pas l'amitié des Arabes et ils ne veulent pas davantage les protéger; ils sont en quête d'un bien de plus grande valeur, ils convoitent la richesse des Arabes et leurs terres. Dans le monde arabe, le colonialisme et l'imperialisme britanniques ressemblent à une pieuvre qui déploie dans toutes les directions ses tentacules pour spolier les habitants de cette région non seulement de leurs richesses et de leurs ressources, mais aussi de leur liberté et de leur dignité.

39. Au cours de la vingtième session de l'Assemblée générale, une délégation représentant l'ensemble des peuples d'Aden et des protectorats d'Aden n'a, dans son témoignage, laissé aucun doute quant à leur détermination de se libérer de la domination britannique et de briser les chaînes du joug colonial. Ces peuples étaient et restent fermement décidés à ne pas se laisser prendre aux manœuvres britanniques

vising new ways and means of prolonging an unwanted presence does not cease to amaze us all.

40. The only military aircraft flying the skies of Aden and the Aden Protectorates is British. The same planes bring death and havoc to the Arab people, destroying their homes and means of livelihood. By now members of the Council are well aware of acts of oppression and aggression committed against the defenceless people of that area.

41. Indeed, the only planes that are attacking the people of Aden and the Aden Protectorates are British. It might be helpful if the United Kingdom Government would check again with the British Royal Air Force Command in the area.

42. The British have based their allegations contained in the letter of the representative of the United Kingdom on very flimsy evidence. Certainly, Russian shell cases, as well as other makes, are not difficult to obtain. I am sure that there is a fair collection of them in the possession of the United Kingdom Government. That does not help very much as evidence in the empty case of the British.

43. I am authorized by my Government to state that planes belonging to the United Arab Republic Air Force have not undertaken any kind of operations in Beihan. I am equally authorized to announce on behalf of the Arab-Yemeni Joint Command that none of its planes were airborne on 30 July 1966. What is more, the same Joint Command has stated categorically that its planes did not undertake any operations whatever on that date.

44. It might be useful in this respect to recall the British aggression against Harib, in Yemen, of which the United Kingdom Government unabashedly boasted as a retaliatory measure. Security Council resolution 188 (1964) condemning that air action is a standing reminder of the record of British aggression in the area.

45. The crux of the matter is a British attempt to cover up their oppression of the peoples of Aden and the Aden Protectorates. The British equally believe that they can, by such an allegation against the United Arab Republic, compromise that country's role in support of the Arab peoples' struggle for freedom.

46. We are not alone in that struggle against colonialism. We are together with our fellow Arabs everywhere, with all countries in Africa and Asia and the socialist countries, as well as with several in the Western world, in supporting these peoples. In doing so we are mindful of our obligation under the Charter of the United Nations and of the principles of self-determination and freedom. We shall forge ahead, heeding no obstacles that might be thrown in our way.

visant à perpétuer la domination coloniale sous une forme ou sous une autre. L'ingéniosité dont font preuve les Britanniques pour prolonger leur présence indésirable ne cesse de nous surprendre tous.

40. Les seuls appareils militaires volant dans le ciel d'Aden et des protectorats d'Aden sont britanniques. Ces mêmes appareils sèment la mort et la destruction chez les Arabes, anéantissant leurs foyers et leurs moyens d'existence. Les membres du Conseil sont maintenant parfaitement au courant des actes d'oppression et d'agression commis contre les populations sans défense de cette région.

41. En vérité, les seuls avions qui attaquent la population d'Aden et des protectorats d'Aden sont britanniques. Il pourrait être utile que le Gouvernement du Royaume-Uni effectue quelques vérifications auprès du commandement de la Royal Air Force dans le secteur.

42. Les allégations britanniques contenues dans la lettre du représentant du Royaume-Uni sont fondées sur des indices très faibles. Se procurer des douilles de fabrication soviétique ou autre ne doit pas être très difficile, c'est certain. Et je ne doute pas que le Gouvernement du Royaume-Uni en possède une belle collection. Mais cela n'est pas une preuve très concluante dans le cas par ailleurs assez creux présenté par les Britanniques.

43. Je suis autorisé par mon gouvernement à déclarer qu'aucun avion appartenant aux forces aériennes de la République arabe unie n'a entrepris d'opération dans le territoire de Beihan. Je suis également autorisé à annoncer au nom de l'état-major unifié arabo-yéménite qu'aucun de ses appareils n'a pris l'air le 30 juillet 1966. Qui plus est, ce même commandement a déclaré catégoriquement que ses avions n'avaient entrepris aucune opération, quelle qu'elle soit, ce jour-là.

44. A ce propos, il serait utile de rappeler l'agression britannique contre Harib, au Yémen, qualifiée avec aplomb de mesure de représailles par le Gouvernement du Royaume-Uni. La résolution 188 (1964) du Conseil de sécurité condamnant cette action aérienne est le rappel permanent des agressions britanniques dans la région.

45. Le noeud de la question est que le Royaume-Uni cherche à faire oublier l'oppression qu'il exerce sur les populations d'Aden et les protectorats d'Aden. Les Britanniques s'imaginent également qu'ils peuvent, en portant une telle accusation contre la République arabe unie, compromettre le rôle que celle-ci a décidé de jouer en faveur des peuples arabes dans le but de les aider dans leur lutte pour la liberté.

46. Nous ne sommes pas seuls dans cette lutte contre le colonialisme. Nous avons l'appui de nos frères arabes, où qu'ils soient, de tous les pays d'Afrique, d'Asie, des pays socialistes et de plusieurs Etats du monde occidental qui eux aussi aident ces populations. Ce faisant, nous respectons les obligations que nous imposent la Charte des Nations Unies ainsi que les principes de l'autodétermination et de la liberté. Nous irons de l'avant quels que soient les obstacles qu'on pourra dresser sur notre chemin.

47. I can only hope that this British step is not a prelude or a pretext to justify further designs in Aden and the Aden Protectorates or in any other part of the Arab world. It will certainly be deplored and resisted by all freedom-loving countries.

48. Rumours are already spreading that some circles in the United Kingdom still entertain the hope of remaining in Aden. They insist on clinging to what they believe they hold. I must say that it is a futile endeavour which will only cause hardship to all.

49. It is obvious that the British Government is fully aware that their domination of that part of the world is becoming increasingly difficult to maintain. Colonialism and imperialism and their tools are the root causes of the tension, troubles and instability in this part of the world. This last so-called complaint here is obviously another attempt, a pathetic one indeed, to hide from the rest of the world the determination of our fellow Arabs to attain their legitimate rights. These are my preliminary observations, and I reserve my delegation's right to intervene at a later stage if this proves necessary.

50. Mr. ALAINI (Yemen): The Security Council was hastily summoned on a British request, as if peace and security in the world were in great danger. The facts of the situation, as everyone by now knows—even granting that the British representative's allegations were true—could not justify this speed, nor could it justify the struts and frets of the British representative.

51. Perhaps the attacks and criticism to which the British Labour Government has been subjected by some irate Conservative elements concerning the British role East of Suez, the question of the Occupied South Yemen, the British withdrawal by 1968, the charge levelled by the same element that the said Government has abandoned the friend of Britain and denied them "the necessary defence guarantee", perhaps all this could explain the nature and tone of the British allegation.

52. In any case, I have, until this moment, received nothing from my Government with regard to the alleged incident which the British representative has asked this Council to consider. Consequently, I cannot answer the British allegations, and I would respectfully suggest that the Council should not take these allegations at face value. More time is needed to investigate the alleged incident and to examine the allegations made in the British representative's statement.

53. At this juncture, however, I would like to assure you, Mr. President and the Council, that the Yemen Arab Republic delegation, on several occasions, has been justified in requesting the Security Council to meet to consider British acts of provocation and aggression far more serious than this British allegation. But my delegation did not choose to do so; perhaps out of respect for this Council, perhaps out of

47. Je veux espérer que cette manœuvre britannique n'est ni un prélude ni un prétexte à de nouveaux desseins à Aden, dans les protectorats d'Aden ou dans toute autre partie du monde arabe. Tous les pays épris de liberté le déploreraient certainement et s'y opposeraient.

48. Des rumeurs circulent déjà indiquant que certains milieux du Royaume-Uni caressent encore l'espoir de se maintenir à Aden. Ils cherchent à s'accrocher à ce qu'ils croient tenir. Je dois dire que c'est là une entreprise futile et qui ne peut qu'engendrer la misère pour tous.

49. De toute évidence, le Gouvernement britannique sait pertinemment que sa domination sur cette partie du monde devient de plus en plus précaire. Le colonialisme, l'impérialisme et leurs instruments sont les causes premières de la tension, des troubles et de l'instabilité dans cette partie du monde. Cette dernière prétendue plainte est manifestement une nouvelle et pathétique tentative en vue de masquer au reste du monde la ferme détermination de nos frères arabes de faire triompher leurs droits légitimes. Telles sont mes observations préliminaires, et je réserve le droit de ma délégation, le cas échéant, d'intervenir ultérieurement.

50. M. ALAINI (Yémen) [traduit de l'anglais]: Le Conseil de sécurité a été convoqué à la hâte, à la demande de la délégation britannique, comme si la paix et la sécurité du monde couraient un grand danger. Comme chacun le sait maintenant — et en admettant même que les allégations du représentant du Royaume-Uni soient exactes — les faits ne sauraient justifier une telle hâte, ni l'agitation du représentant britannique.

51. Peut-être les attaques et les critiques dont le gouvernement travailliste du Royaume-Uni a fait l'objet de la part d'éléments conservateurs irrités — à propos du rôle britannique à l'est de Suez, de la question du Yémen du Sud occupé, du retrait britannique d'ici 1968, de l'accusation portée par les mêmes éléments selon laquelle le gouvernement a abandonné les amis de la Grande-Bretagne et leur a refusé les garanties nécessaires en matière de défense — peuvent-elles expliquer la nature et le ton des allégations britanniques.

52. Quoi qu'il en soit, jusqu'à maintenant, je n'ai encore reçu aucune communication de mon gouvernement concernant le prétendu incident dont le représentant britannique a saisi le Conseil. Par conséquent, je ne peux répondre aux allégations britanniques et je me permets respectueusement de suggérer au Conseil de ne pas prendre celles-ci pour argent comptant. Des délais plus longs sont nécessaires pour enquêter sur ce prétendu incident et pour examiner les accusations qui figurent dans les déclarations du représentant britannique.

53. Cependant, à ce stade, je tiens à assurer le Président et les membres du Conseil que la délégation de la République arabe du Yémen a eu plusieurs fois des raisons de demander au Conseil de sécurité de se réunir pour examiner des actes de provocation et d'agression britanniques bien plus graves que la plainte d'aujourd'hui. Mais ma délégation a préféré ne pas le faire; peut-être par respect pour le Conseil,

the hope that Britain would give up its traditional policy of aggression and repression, or perhaps because we have become accustomed to this British behaviour. It is an irony of history that the little country of Yemen, which has been subjected to uninterrupted British aggression for almost one hundred and thirty years, comes today before the Council as the accused, while the aggressor tries to appear as the victim. This reminds me of the old story of the wolf which, standing at the source, accused the lamb of disturbing the water of the stream.

54. It is with regret, Mr. President, that I feel obliged to give to you and the Council just a sample of the type of incursion and aggression to which the British Authorities have constantly subjected my country. These and other numerous British acts of provocation and aggression have been reported to the Security Council and I am quoting from our letters to the Security Council:

"On 4 April 1964, British forces in the Beihan Protectorate attacked the Yemen Arab Republic centre of Naman for four hours, using hand grenades and machine guns, from 12 o'clock midnight to 4 o'clock in the morning;

"On 5 April, British forces attacked the Yemen Arab Republic Centre of Al-Badiaa, with rifles and machine guns, for a full seven hours;

"On the same day British-led forces crossed the borders from the Beihan Protectorate into the Yemen Arab Republic territory, attacked Bedouins in the region of Alaabdiah, took away their flock and returned to the Beihan Protectorate. Three Yemeni Bedouins were injured." [S/5678].^{1/}

"On Friday, 12 March 1965, ... British forces opened mortar fire on the Yemen Arab Republic post of Qatabah.

"On Saturday, 20 March ... British forces stationed in the neighbourhood of Sanah opened artillery fire on Qatabah post. The British continued their shelling until ... the following day" [S/6259].^{2/}

"On 19 May ... British forces stationed across from the Yemeni town of Qatabah, opened artillery fire on the town, causing the destruction of several houses and the loss of the lives of its inhabitants who were asleep at the time.

"On 1 July 1965 and again on 3 July, British forces opened their mortar and heavy machine-gun fire on the Yemeni town of Qatabah.

"On 12 July 1965, ... British forces stationed in Sanah opened their mortar and heavy machine-

peut-être dans l'espérance que la Grande-Bretagne abandonnerait sa politique traditionnelle d'agression et de répression, peut-être aussi parce que nous nous sommes accoutumés à ce comportement britannique. C'est une ironie de l'histoire que de voir un petit pays comme le Yémen, soumis à une agression britannique constante depuis presque 130 ans, venir devant le Conseil en tant qu'accusé, alors que l'agresseur essaie de se faire passer pour la victime. Cela me rappelle la vieille histoire du loup qui, buvant à la source, accusait l'agneau de troubler l'eau du ruisseau.

54. C'est avec regret que je me vois dans l'obligation de citer au Président et aux membres du Conseil des exemples du genre d'incursion et d'agression auquel les autorités britanniques ont constamment soumis mon pays. Ces nombreux actes de provocation et d'agression britanniques ont été rapportés au Conseil de sécurité, et je vais citer certains passages de nos lettres au Conseil:

"Le 4 avril 1964, des forces britanniques dans le Protectorat de Beihan ont attaqué le centre de la République arabe du Yémen situé à Naman, pendant quatre heures — de minuit à 4 heures du matin — utilisant des grenades et des mitrailleuses.

"Le 5 avril, des forces britanniques ont attaqué le centre de la République arabe du Yémen situé à Al-Badiaa, pendant sept heures pleines, utilisant des fusils et des mitrailleuses.

"Le même jour, des forces dirigées par des Britanniques ont franchi la frontière du Protectorat de Beihan et pénétré sur le territoire de la République arabe du Yémen, attaqué des Bédouins dans la région d'Alaabdiah et enlevé leurs troupeaux. Elles ont regagné ensuite le protectorat de Beihan. Trois Bédouins yéménites ont été blessés." [S/5678].^{1/}

"Le vendredi 12 mars 1965, ... des forces britanniques ont ouvert un feu de mortier contre le poste de la République arabe du Yémen situé à Qatabah.

"Le samedi 20 mars ... des forces britanniques stationnées dans le voisinage de Sanah ont déclenché un tir d'artillerie contre le poste de Qatabah. Les Britanniques ont continué leur tir jusqu'au lendemain ..." [S/6259].^{2/}

"Le 19 mai ... les forces britanniques stationnées de l'autre côté de la frontière, en face de la ville yéménite de Qatabah, ont ouvert le feu de leur artillerie contre la ville, détruisant plusieurs maisons et causant la mort de plusieurs habitants pendant leur sommeil.

"Le 1er juillet 1965, puis de nouveau le 3 juillet, les forces britanniques ont tiré au mortier et à la mitrailleuse lourde sur la ville yéménite de Qatabah.

"Le 12 juillet 1965, ... les forces britanniques stationnées à Sanah ont tiré au mortier et à la

^{1/} See Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for April, May and June 1964.

^{2/} Ibid., Twentieth Year, Supplement for January, February and March 1965.

gun fire on the town of Qatabah and adjacent posts. This act was repeated on the following day at 10.30 hrs. The same British forces for the fifth time in this 'July Fireworks Series', from the same Sanah post opened their mortar and heavy machine-gun fire on the same Yemeni town of Qatabah and adjacent posts." [S/6591.] 3/

"On 20 August the British troops opened their mortar and heavy machine-gun fire against Qatabah and its posts.

"On 28 August the British forces opened fire with heavy machine-guns against Mukayras and the villages of Elshref and Al-Bayda, and caused considerable damage and destruction to the property of inhabitants of the region.

"On 26 September, at 12 o'clock midnight, British forces started attacks against the town of Al-Bayda and the vicinity, using heavy machine guns for two hours, and destroyed the lodgings and houses of the peaceful inhabitants. This was followed by British aircraft violations of Yemeni air space along Al-Bayda and the surrounding towns and villages" [S/6733]. 4/

"On 20 March [1966], British forces in the Occupied South Yemen opened the machine gun and artillery fire on the Yemen Arab Republic of Al-Bayda for two hours...

"On 14 April at midnight British forces stationed at Jabal Assalamah in the Occupied South Yemen opened heavy and light artillery fire on a Yemeni military Zone in Qatabah for half an hour.

"On 19 April ... the Yemen Arab Republic town of Qatabah was subjected to heavy British bombardment from the same British military post of Jabal Assalamah for half an hour, while a British warplane showered the town with leaflets threatening the citizens that the [British] R.A.F. will attack them and destroy their town. And on 22 and 23 April 1966, Qatabah was attacked." [S/7266.] 5/

"During the month of June 1966 the British authorities transported several British armed force units to the neighbourhood of Al-Shoraijah village near the Yemen Arab Republic. And since 4 July, British authorities have been massing troops and war material on the mountain Jabal Aldtaher near the Yemen Arab Republic town of Qatabah.

"On the 11th of the same month, ten British military lorries were reported transporting British soldiers to a strategic point commanding a large area, including the Yemen Arab Republic town of Maabaq. There they were subsequently stationed and reinforced with field artillery and four tanks.

mitrailleuse lourde sur la ville de Qatabah et les postes voisins. Les tirs ont repris le lendemain à 10 h 30. Poursuivant ce "feu d'artifice de juillet", les mêmes forces britanniques ont, du même poste de Sanah, ouvert, pour la cinquième fois, le feu de leurs mortiers et de leurs mitrailleuses lourdes contre la même ville yéménite de Qatabah et les postes voisins." [S/6591 3.]

"Le 20 août, les troupes britanniques ont déclenché un tir de mortiers et de mitrailleuses lourdes contre Qatabah et ses postes.

"Le 28 août, les forces britanniques ont déclenché un tir de mitrailleuses lourdes contre Mukayras et les villages d'Elshref et d'Al-Bayda, détruisant ou endommageant gravement les biens des habitants de la région.

"Le 26 septembre, à minuit, les forces britanniques, appuyées pendant deux heures par le tir de mitrailleuses lourdes, ont lancé des attaques contre la ville d'Al-Bayda et ses environs, et détruit des logements et les maisons de la population pacifique." [S/6733 4.]

"Le 20 mars [1966], des forces britanniques se trouvant dans le Yémen du Sud occupé ont déclenché un tir de mitrailleuses et de pièces d'artillerie contre la ville yéménite d'Al-Bayda, et ce pendant deux heures,..."

"Le 14 avril, à minuit, les forces britanniques cantonnées à Jabal Assalamah, dans le Yémen du Sud occupé, ont déclenché pendant une demi-heure un tir d'artillerie lourde et légère contre une zone militaire yéménite dans la région de Qatabah.

"Le 19 avril, ... la ville yéménite de Qatabah a été violemment bombardée pendant une demi-heure par le même poste militaire britannique de Jabal Assalamah, tandis qu'un avion militaire britannique lâchait sur la ville des avertissements annonçant aux habitants que la Royal Air Force attaquerait la population et détruirait la ville. De fait, Qatabah a été attaquée les 22 et 23 avril 1966." [S/7266 5.]

"Au cours du mois de juin 1966, les autorités britanniques ont amené plusieurs unités armées britanniques au voisinage du village de Al-Shoraijah près de la frontière de la République arabe du Yémen. Depuis le 4 juillet, les autorités britanniques massent des troupes et du matériel de guerre sur le mont Jaban Aldtaher près de la ville de Qatabah (République arabe du Yémen).

"Le 11 du même mois, il a été signalé que 10 camions militaires britanniques avaient amené des soldats britanniques en un point stratégique commandant une vaste zone — dans laquelle se trouve la ville de Maabaq — point où ces soldats avaient pris position et avaient été appuyés par de l'artillerie de campagne et par quatre chars.

3/ Ibid., Supplement for July, August and September 1965.

4/ Ibid., Supplement for October, November and December 1965.

5/ Ibid., Twenty-first Year, Supplement for April, May and June 1966.

3/ Ibid., Supplément de juillet, août et septembre 1965.

4/ Ibid., Supplément d'octobre, novembre et décembre 1965.

5/ Ibid., vingt et unième année, Supplément d'avril, mai et juin 1966.

"On the other hand, British troops, during 21 and 22 May last, opened their artillery fire on the Yemen Arab Republic town of Al-Bayda and its airport, as well as on the village of Al-Ttaffah, where—as a result of direct shelling—a Yemeni citizen's house was completely destroyed and another was severely damaged.

"On 24 May a British war-plane flew over the town of Qatabah for half an hour.

"On the evening of 10 June, British artillery started shelling a Yemen Arab Republic post near the occupied town of Mukayras. The shelling continued on and off through the night. And on the next morning the British ended their fireworks by launching twelve rockets which exploded in the little Yemen Arab Republic village of Al-Zaher, while British troops continued to be transported to the Occupied South Yemen-Yemen Arab Republic dividing line.

"During the night of 15 June, the same British artillery repeated their shelling on the same Yemen Arab Republic post.

"On 18 June British artillery opened fire on Yemen Arab Republic posts in Qatabah area.

"On 11 July two British jet-planes flew over the Yemen Arab Republic town and district of Maabaq for two hours while another plane was flying over another Yemen Arab Republic district, Almafaaleess, and British troops were being transported to the area." [S/7429.]^{6/}

55. But this is not all. This is only one aspect of the hostile stand which Britain chose to take against my country, the continuous British instigations and conspiracies against my Government, and the continuous intervention in the internal affairs of Yemen.

56. British hostility against Yemen has been sharpened by the rise of the popular resistance to British occupation and repression in the Occupied South Yemen.

57. In any case, I would humbly request that the Council's discussion on the item brought forward by the British be postponed until my delegation receives sufficient information with regard to this question.

58. And until then I hope that the representative of the United Kingdom will also return to his Government to make sure of the information contained in his letter and statement. For who knows, the said airplanes could well be from the British Royal Air Force instructed to hit another target in the Occupied South Yemen or even in the Yemen Arab Republic, a type of operation which the British Royal Air Force always performs. The Royal Air Force could well mistake their target, a type of error which is not

"Par ailleurs, les 21 et 22 mai, les troupes britanniques ont ouvert un tir d'artillerie sur la ville d'Al-Bayda (République arabe du Yémen) et sur son aéroport, ainsi que sur le village de Al-Ttaffah où, ayant été directement frappées par des obus, la maison d'un citoyen yéménite a été complètement détruite et une autre maison gravement endommagée.

"Le 24 mai, un avion militaire britannique a survolé la ville de Qatabah pendant une demi-heure.

"Le 10 juin au soir, l'artillerie britannique a commencé à bombarder un poste de la République arabe du Yémen situé près de la ville occupée de Mukayras. Le bombardement s'est poursuivi, avec quelques interruptions, pendant toute la nuit. Le lendemain matin, les Britanniques ont couronné l'opération en lançant 12 fusées qui ont explosé dans le petit village de Al-Zaher (République arabe du Yémen), tandis que le transport des troupes britanniques se poursuivait en direction de la ligne qui sépare le Yémen du Sud occupé de la République arabe du Yémen.

"Pendant la nuit du 15 juin, les mêmes pièces d'artillerie britannique ont repris le bombardement du poste susmentionné de la République arabe du Yémen.

"Le 18 juin, l'artillerie britannique a ouvert le feu sur des postes de la République arabe du Yémen dans la région de Qatabah.

"Le 11 juillet, deux avions à réaction britanniques ont survolé la ville et le district de Maabaq (République arabe du Yémen) pendant deux heures, pendant qu'un autre avion survolait un autre district de la République arabe du Yémen, celui d'Almafaaleess, et que des troupes britanniques étaient amenées dans cette région." [S/7429 ^{6/}.]

55. Mais ce n'est pas tout. Ce n'est là qu'un des aspects de l'attitude hostile que la Grande-Bretagne a décidé d'adopter contre mon pays, des instigations et des conspirations constantes contre mon gouvernement, et de l'intervention continue du Royaume-Uni dans les affaires intérieures du Yémen.

56. L'hostilité britannique à l'égard du Yémen s'est accrue du fait de la naissance du mouvement populaire de résistance à l'occupation et à la répression britannique dans le Yémen du Sud.

57. Quoi qu'il en soit, je demande respectueusement au Conseil de se rappeler à cette discussion sur la plainte du Royaume-Uni jusqu'à ce que ma délégation ait reçu des renseignements suffisants sur cette question.

58. En attendant, j'espère que le représentant du Royaume-Uni s'enquerra auprès de son gouvernement de l'exactitude des renseignements contenus dans sa lettre et dans sa déclaration. En effet, les appareils en question pourraient fort bien appartenir à la Royal Air Force britannique et avoir reçu pour instruction d'attaquer un autre objectif dans le Yémen du Sud occupé ou même dans la République arabe du Yémen, genre d'opération dont la Royal Air Force est coutumière. Les pilotes pourraient fort bien s'être

^{6/} Ibid., Supplement for July, August and September 1966.

^{6/} Ibid., Supplément de juillet, août et septembre 1966.

unusual. But hitting a village in Beihan, whose Shareef is a loyal lackey and friend of the British, can understandably be very embarrassing to the British Royal Air Force. Consequently, throwing the blame on someone else could be a convenient way out of such an embarrassingly ridiculous situation. Furthermore, who knows whether the whole incident took place at all, that the whole thing is not just a fabrication of the London Colonial Office invented for purposes which are not too hard to understand.

59. For as far as Yemen is concerned I would like to assure the Council, with all the clarity I can command, that we have no interest in such an incident. My country has always been the victim and never the perpetrator of aggression.

60. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Security Council has been convened at the request of the United Kingdom representative to consider the question raised by him in a letter dated 2 August 1966 to the President of the Council.

61. The allegation to which the United Kingdom representative draws the Security Council's attention is the following. On 30 July 1966, two unidentified aircraft appeared over the town of Nuqub in the Emirate of Beihan, one of the United Kingdom colonial possessions in the southern part of the Arabian peninsula; according to the United Kingdom representative, they carried out strafing attacks, as a result of which, according to the British version, a number of persons were wounded.

62. Even at a cursory reading the United Kingdom representative's letter must cause some bewilderment, to say the least. The document resembles an extract taken at random from a gossip-sheet or a second-rate detective novel, in which everyone is deliberately portrayed as the villain except two persons—the detective and the author.

63. Whose were the planes that appeared over Nuqub and where did they come from? The United Kingdom note [S/7442] says that the aircraft are "believed to have been MIGs" and on the basis of the shell cases that were allegedly recovered, and which, incidentally, in the words of the letter, were only "provisionally identified", a serious conclusion is drawn regarding the nationality of the aircraft and the location of their base. The kind of arguments advanced in this work of science fiction are, to say the least, not to be taken seriously and prove nothing. It all resembles the mystical symbols of the horoscope or the dreams of a fevered brain. Spiritualism and cup reading were fashionable in some aristocratic drawing rooms in the Middle Ages, but in our day and age they are rather ridiculous. Is it not ironic that this document should claim to be factual, when it is based on what someone thinks he has seen?

64. In his statement, the representative of the United Arab Republic, as we have just heard, has, on behalf of his Government, formally and categorically refuted the allegations in the United Kingdom representative's

trompés d'objectif, genre d'erreur qui n'est pas rare. Mais, avoir attaqué un village du Beihan, dont le chérif est le loyal serviteur et ami des Britanniques, risque de mettre la Royal Air Force dans une situation embarrassante. En conséquence, il pourrait être expédient de se tirer d'une situation aussi délicate que ridicule en incriminant quelqu'un d'autre. En outre, qui sait si l'incident a même eu lieu, et s'il ne s'agit pas purement et simplement d'une histoire montée de toutes pièces par le Colonial Office de Londres à des fins qui ne sont pas très difficiles à comprendre.

59. Je tiens à assurer les membres du Conseil que le Yémen, pour sa part, n'a rien à gagner d'un tel incident. Mon pays a toujours été la victime, et jamais l'auteur de l'agression.

60. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le Conseil de sécurité a été convoqué à la demande du représentant du Royaume-Uni pour examiner la question qui fait l'objet de sa lettre du 2 août 1966 au Président du Conseil de sécurité.

61. Les allégations sur lesquelles le représentant du Royaume-Uni appelle ainsi l'attention du Conseil de sécurité peuvent se résumer comme suit. Le 30 juillet 1966, deux appareils inconnus sont apparus au-dessus de Nuqub dans l'Emirat de Beihan, l'une des possessions britanniques au sud de la péninsule Arabique et, comme l'affirme le représentant du Royaume-Uni, ont tiré sur la ville et — toujours selon la version britannique — ont fait plusieurs blessés.

62. Un examen rapide de la lettre du représentant du Royaume-Uni ne peut manquer de susciter — c'est le moins qu'on puisse dire — une certaine perplexité. Ce document ressemble davantage à une page arrachée au hasard d'une chronique de couloirs ou d'un mauvais roman policier dont tous les personnages sont dépeints sous les traits des brigands à l'exception de deux protagonistes, le détective et l'auteur.

63. A qui donc appartenaient ces avions qui sont apparus au-dessus de Nuqub et d'où venaient-ils? Dans la note du Royaume-Uni [S/7442], il est dit qu'il s'agit d'appareils "semblant être des MIG" et, se fondant sur l'origine de douilles — et je cite les termes mêmes de la lettre du représentant du Royaume-Uni — "provisoirement identifiées", on tire de doctes conclusions sur l'appartenance des appareils et la base à partir de laquelle ils opéraient. Le moins qu'on puisse dire, c'est que de tels arguments, dignes d'un roman de science-fiction, manquent de sérieux et ne prouvent rien. Tout cela ressemble aux symboles mystiques d'un horoscope ou aux fantasmagories d'un cerveau surchauffé. Cependant, s'il était autrefois de bon ton, dans certains salons aristocratiques vieux jeu, de s'adonner au spiritisme et de lire dans le marc de café, de nos jours, cela prête plutôt à rire. Mais, n'est-ce pas une dérision que de prétendre à l'objectivité alors qu'on n'a d'autre fondement que les visions d'on ne sait qui?

64. Dans la déclaration que nous venons d'entendre, le représentant de la République arabe unie a officiellement et catégoriquement rejeté, au nom de son gouvernement, les affirmations contenues dans la

letter, and has convincingly demonstrated the utter worthlessness of the United Kingdom's accusations.

65. In this connexion, the legitimate question arises: "Why did the United Kingdom find it necessary to refer the matter to the Security Council? Why was this story concocted and this request made to the Security Council? It is obvious that such a great Power as the United Kingdom has not come to the Security Council in order to seek assistance in protecting the population of its colonial possession in that part of the world. It is clearly trying to use the Security Council for its own selfish purposes, in order to distract world opinion from the true causes of the serious situation that has developed in the southern part of the Arabian peninsula and from those who are really responsible for the tensions in that part of the world.

66. It is common knowledge that an irreversible national liberation movement against United Kingdom colonial domination is developing in this region, from the Red Sea to the Persian Gulf and the Gulf of Oman. Nor is it a secret that United Kingdom policy in this part of the world is dictated by a desire to preserve at all costs the imperialist positions of London and Washington and the colonial privileges of the United Kingdom in a territory which it regards as an important source of petroleum and as a strategic military base for the entire Arab East. It is precisely in order to achieve these objectives that United Kingdom colonialism, by force of arms and mass repression, is trying to put an end to the struggle of the people of Aden and other United Kingdom colonies in South Arabia, who are justifiably calling on the United Kingdom to fulfil the provisions of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

67. In an attempt to deprive the people of the southern part of the Arabian peninsula of their legitimate right to independence—a right confirmed in many decisions of the United Nations—United Kingdom colonialism, in its punitive operations against peoples struggling for freedom, does not stop at the brutal bombing and artillery bombardment of peaceful hamlets and villages, or the slaughter of peaceful inhabitants—old men, women and children.

68. In case of need, members of the Security Council can study closely many such facts relating to United Kingdom colonial practices in the southern part of the Arabian peninsula, which they can find in the records of the Special Committee of Twenty-four,^{7/} its Sub-Committee on Aden and other anti-colonial bodies. All these facts are genuine and constitute an indictment of United Kingdom colonialism.

69. In recent years the General Assembly has frequently called on the United Kingdom in its resolutions to cease military expeditions and the bombing of peaceful settlements.

^{7/} Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

lettre du représentant du Royaume-Uni et démontré de manière probante l'inconsistance des accusations proférées par le Royaume-Uni.

65. Pourquoi donc le Royaume-Uni, se demandera-t-on à bon droit, a-t-il cru opportun de s'adresser au Conseil de sécurité? Pourquoi avoir imaginé cette fable et ce recours au Conseil de sécurité? Une grande puissance comme le Royaume-Uni, il est aisé de le comprendre, ne s'est pas adressée au Conseil de sécurité pour lui demander de l'aider à protéger les intérêts de la population d'une de ses possessions coloniales. Il est évident qu'on voudrait se servir du Conseil à des fins égoïstes, pour détourner l'attention de l'opinion publique internationale des vraies raisons de la grave situation qui règne au sud de la péninsule Arabique et des vrais responsables — et non des responsables imaginaires ou supposés — de la tension qui règne dans cette partie du monde.

66. Chacun sait qu'un irrésistible mouvement de libération nationale se dresse contre la domination britannique dans la région qui va de la mer Rouge au golfe Persique et à la mer d'Oman. Ce n'est pas un secret non plus que la politique britannique dans cette région est dictée par le souci de sauvegarder à tout prix les positions impérialistes de Londres et de Washington et les priviléges coloniaux du Royaume-Uni dans un territoire qu'il considère comme une importante source de pétrole et une base militaire stratégique dans tout l'Orient arabe. C'est bien pour atteindre ces objectifs que le colonialisme britannique tente, par la force des armes et les répressions massives, de juguler la lutte que mènent le peuple d'Aden et les populations des autres colonies britanniques de l'Arabie du Sud, lesquelles exigent à bon droit l'application par le Royaume-Uni de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

67. Pour priver la population de la péninsule Arabique de son droit à l'indépendance, confirmé dans de nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies, le colonialisme britannique, sévisant contre un peuple en lutte pour sa liberté, ne craint pas de soumettre à de cruels bombardements aériens et tirs d'artillerie de paisibles agglomérations et de paisibles villages, de massacrer de paisibles habitants — des vieillards, des femmes et des enfants.

68. Les membres du Conseil de sécurité pourront, au besoin, consulter les archives du Comité des Vingt-Quatre^{7/}, de son Sous-Comité d'Aden et des autres organes qui luttent contre le colonialisme et pourront ainsi connaître en détail ces faits typiques des méthodes coloniales utilisées par le Royaume-Uni au sud de la péninsule Arabique. Tous ces faits constituent un véritable acte d'accusation contre le colonialisme britannique.

69. Ces dernières années, l'Assemblée générale, dans ses résolutions, a maintes fois invité le Royaume-Uni à cesser les expéditions militaires et les bombardements de villages.

^{7/} Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

70. It is regrettable that the present Government of the United Kingdom, disregarding the will of the peoples of these Territories, has followed in the footsteps of its predecessors and is resorting to the same methods of suppressing the national movement to expel the British colonialists.

71. As a result, the General Assembly, at its twentieth session for instance, was obliged, in resolution 2023 (XX) concerning the situation in the British colony of Aden, to draw attention to the dangerous situation prevailing in the area as a result of the repressive military actions of the British colonialists against the people of the Territory. That legitimate request was reaffirmed in the resolution which the Committee of Twenty-four adopted in Africa in June 1966^{8/} in view of the fact that the situation had remained unchanged and that the United Kingdom was continuing its attempts at military suppression of the liberation movement in Aden and other colonial territories in the south of the Arabian Peninsula.

72. It must be pointed out that the so-called Federation of South Arabia was imposed by the United Kingdom against the will and the wishes of the people of that colonial Territory. As is well known, the régime established in that Territory was also condemned by the Committee of Twenty-four in the resolution it adopted last June.

73. The Security Council, of course, cannot disregard all these facts and must duly evaluate them. In this connexion, the conclusion seems obvious that the strafing of Nuqub was one of the usual punitive operations of United Kingdom colonialism and that the stratagem of convening the Security Council was adopted in an attempt to lay the blame at someone else's door.

74. So far as the empty shell cases are concerned, there seems to be no need to explain that such shell cases and bullets, which are produced in abundance by United Kingdom colonialism, can be easily obtained and placed at the site of the incident, especially since the whole of the so-called investigation was carried out by the very same people who are lodging this complaint.

75. In examining this entire matter, we must also mention the fact that, in order to suppress the national liberation movement, the United Kingdom is making extensive use of Aden, one of its largest military bases East of Suez, and a number of other military bases in that part of the world.

76. In General Assembly resolution 2023 (XX) it is clearly stated that the maintenance of military bases in that part of the world constitutes a major obstacle to the liberation of the people of the Territory from colonial domination and is prejudicial to the peace and security of the region.

77. The Aden base is also used for aggression against neighbouring independent States, primarily against the

70. Il est regrettable que le Gouvernement britannique actuel, ne tenant aucun compte de la volonté de ces territoires, ait suivi les traces de ses prédecesseurs et ait eu recours aux mêmes méthodes pour réprimer le mouvement populaire visant à chasser les colonialistes britanniques.

71. C'est pourquoi l'Assemblée générale, à sa vingtième session, notamment dans sa résolution 2023 (XX) concernant la situation à Aden, a estimé devoir appeler l'attention du Conseil de sécurité sur la situation dangereuse qui existe dans la région par suite de l'action militaire du Royaume-Uni dirigée contre le peuple du territoire. Cette exigence légitime est réaffirmée dans une résolution adoptée par le Comité des Vingt-Quatre en Afrique, en juin 1966^{8/}, car la situation n'a pas changé et le Royaume-Uni continue de réprimer par la force des armes le mouvement de libération d'Aden et des autres territoires coloniaux situés au sud de la péninsule Arabique.

72. On ne peut oublier non plus que la prétendue Fédération de l'Arabie du Sud a été imposée par le Royaume-Uni contre la volonté et les aspirations du peuple de ce territoire colonial. Or, le régime instauré dans ce territoire a été condamné, notamment, par le Comité des Vingt-Quatre dans sa résolution du mois de juin dernier.

73. Le Conseil de sécurité ne peut rester indifférent devant tous ces faits et doit les apprécier comme il convient. A cet égard, on peut aussi se demander si le bombardement aérien de Nuqub n'était pas tout simplement une de ces opérations primitives auxquelles le colonialisme britannique procède périodiquement et si la convocation du Conseil de sécurité n'était jamais qu'une manœuvre ayant pour objet de blanchir le coupable et noircir l'innocent?

74. Quant aux douilles que l'on a retrouvées, il me semble inutile de préciser qu'il est facile de s'en procurer — tout comme les balles que coule le colonialisme britannique — et d'en arroser les lieux de l'incident, d'autant plus que l'enquête a été menée par les auteurs de la plainte.

75. Si l'on examine le problème dans son ensemble, on ne peut passer sous silence le fait que, pour réprimer le mouvement de libération nationale, le Royaume-Uni utilise largement l'une de ses bases militaires les plus importantes à l'est de Suez, la base militaire d'Aden, sans parler des autres bases militaires dont il dispose dans la région.

76. Dans la résolution 2023 (XX) de l'Assemblée générale, il est dit clairement que le maintien des bases militaires dans le territoire constitue un obstacle majeur à la libération du peuple de ce territoire de la domination coloniale et compromet la paix et la sécurité de la région.

77. La base d'Aden est également utilisée à des fins d'agression contre les Etats indépendants voi-

^{8/} See Official Records of the General Assembly, Twenty-first Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6300/Rev.1), Chap. VI, para. 382.

^{8/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6300/Rev.1), chap. VI, par. 382.

Yemen Arab Republic. Members of the Security Council must be well aware that British troops have carried out, and are continuing to carry out, many provocations and aggressive acts against the sovereign State of Yemen, and that they have frequently bombed and shelled the peaceful population of that country. All these are irrefutable and obvious facts.

78. The present "complaint" of the United Kingdom—even if we were to suppose that these imaginary events really took place—appears as a mere insignificant episode in comparison with the record of provocative actions by that country's armed forces against the Yemen Arab Republic. That shameful and criminal record of United Kingdom colonialism is most eloquent and speaks for itself.

79. It is sufficient to recall that in 1964 the Security Council categorically condemned [resolution 188 (1964)] the aggressive acts of the United Kingdom against the young Yemen Arab Republic as actions incompatible with the Purposes and Principles of the United Nations Charter. However, after the adoption by the Council of a resolution condemning the United Kingdom aggression, the provocative actions of the United Kingdom against Yemen, far from ceasing, were actually intensified.

80. On the very next day after the Council concluded its work, i.e. on 10 April 1964, United Kingdom aircraft once again invaded Yemeni air space and, as became known subsequently, provocative flights of United Kingdom aircraft over the sovereign territory of the Yemen Arab Republic continued to be carried out even while the Council was considering the question of United Kingdom aggression.

81. The policy of United Kingdom imperialism still continues today to be characterized by constant provocative flights over Yemeni territory. According to the most conservative estimates, United Kingdom military aircraft have committed about thirty serious violations of the sovereign air space of the Yemen Arab Republic since 1964. In addition, United Kingdom aircraft have frequently strafed the peaceful population of that Arab country.

82. In areas such as that of Qatabah, United Kingdom military aircraft, as the representative of Yemen pointed out in his letter to the President of the Security Council [S/5978],^{9/} carry out provocative flights over the territory of the Republic day in, day out, and sometimes more than once a day. Armed attacks are made on peaceful villages, such as those on Naman and Al-Badiaa, and all this, of course, leads to loss of life and the destruction of the peaceful homes of the Yemeni people.

83. It is quite probable, too, that during air strikes against the peaceful population in that part of the world, United Kingdom aircraft "by mistake" strafed installations under the control of the United Kingdom colonial authorities.

sins, contre la République arabe du Yémen principalement. Les membres du Conseil de sécurité ne peuvent ignorer que les forces britanniques se sont livrées et continuent de se livrer à d'innombrables provocations et actes d'agression contre l'Etat souverain du Yémen et qu'elles ont maintes fois soumis à des bombardements aériens et à des tirs d'artillerie les paisibles habitants de ce pays. Ce sont là des faits incontestables et flagrants.

78. En ce qui concerne la "plainte" britannique — même à supposer que ces faits imaginaires se soient réellement produits —, elle apparaît tout au plus comme un épisode insignifiant au regard de la liste imposante des actes de provocation perpétrés par les forces armées du Royaume-Uni contre la République arabe du Yémen. Tous ces actes honteux et criminels du colonialisme britannique sont bien caractéristiques et se passent de commentaires.

79. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1964 le Conseil de sécurité a résolument condamné [résolution 188 (1964)] l'agression du Royaume-Uni contre la jeune République arabe du Yémen comme un acte incompatible avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies. Mais, après l'adoption par le Conseil d'une résolution condamnant l'agression britannique, les actes de provocation et d'agression du Royaume-Uni contre le Yémen ont continué et se sont même intensifiés.

80. Le 10 avril 1964, alors que les travaux du Conseil avaient pris fin la veille, des avions anglais apparaissaient à nouveau au-dessus du territoire yéménite. Qui plus est, les vols de provocation de l'aviation britannique au-dessus du territoire souverain de la République arabe du Yémen, comme on devait l'apprendre par la suite, se sont poursuivis alors même que le Conseil examinait la question de l'agression britannique.

81. Actuellement, l'impérialisme britannique poursuit ses vols de provocation au-dessus du territoire du Yémen. D'après les estimations les plus prudentes, les forces aériennes britanniques se sont rendues coupables d'une trentaine de violations graves de l'espace aérien de la République arabe du Yémen depuis 1964. Bien plus, des appareils britanniques ont plus d'une fois tiré sur de paisibles habitants de ce pays arabe.

82. Dans des régions comme celle de Qatabal, les forces aériennes britanniques, comme il est indiqué dans la lettre du représentant du Yémen au Président du Conseil de sécurité [S/5978/], se livrent quotidiennement, et parfois plusieurs fois par jour, à des actes de provocation au-dessus du territoire de la République du Yémen. De paisibles villages sont attaqués. Naman et Al-Badiaa par exemple, et, bien entendu, on compte des victimes et la destruction de paisibles foyers yéménites.

83. Il est fort probable que, au cours de ces raids contre de paisibles villages de la région, l'aviation britannique ait bombardé "par erreur" des localités se trouvant sous le contrôle des autorités coloniales du Royaume-Uni.

^{9/} See Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for July, August and September 1964.

^{9/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément de juillet, août et septembre 1964.

84. We cannot exclude the fact that, at present, for definite political reasons, the masters of the traditional imperialist policy of "divide and rule" are seeking precisely to rid themselves of any responsibility for activities of this kind. Furthermore, it appears that someone would like by means of such tactics to sow dissension among the peoples of the southern part of the Arabian Peninsula and thus try to justify the maintenance of the United Kingdom presence there, under the pretext, of course, of ensuring what is called "stability" in that part of the world.

85. Thus, the serious and explosive situation in the south of the Arabian peninsula is a direct consequence of United Kingdom imperialist and colonialist policy in that region, a policy which seeks to stifle the liberation movement of the population and to perpetrate flagrant intervention in the affairs of the sovereign States of the region.

86. However, United Kingdom colonialism will not succeed in ridding itself of responsibility or in distracting the attention of world opinion from the crimes which it is committing against the peoples of the Arab East. Needless to say, if the United Kingdom had heeded the wishes of the people of that part of the world and had carried out the provisions of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples in respect of the population of the southern part of the Arabian peninsula as well as the relevant United Nations decisions concerning the cessation of punitive military expenditures and bombings of peaceful towns and villages and the removal of military bases from that region, the Security Council would not have had to consider this frivolous complaint as well as many other instances of United Kingdom provocation against independent Arab countries.

87. The granting of independence to the people of South Arabia, the removal of United Kingdom military bases and the withdrawal of colonialist troops would eradicate the causes of present tension and of imperialist military provocations, and would also bring peace and freedom to that part of the world.

88. All this gives us grounds for stating that the claims put forward in the Council today by the United Kingdom representative are fabrications and devoid of truth. If the Council is to make any condemnation, it should condemn United Kingdom colonialist policy; it should condemn the imperialist policy pursued in the southern part of the Arabian peninsula.

89. The PRESIDENT: I now give the floor to the representative of the United Kingdom, who has asked to speak in exercise of his right of reply.

90. Sir Roger JACKLING (United Kingdom): It would not be my wish to delay the Council here this evening by making any very extended observations in reply to the statements which we have just heard. I doubt whether really there is any great need for me to speak at length on them, although I would, if I may, like formally to reserve my delegation's position on them, and just make one or two observations which may be more directly relevant and perhaps

84. Il n'est pas exclu non plus que ceux qui excellent dans l'art de "diviser pour régner", selon la politique traditionnelle de l'impérialisme britannique, tentent aujourd'hui de se décharger de toute responsabilité en la matière. Qui plus est, d'aucuns seraient heureux de semer ainsi la discorde entre les peuples du Sud de la péninsule Arabique pour justifier le maintien de la présence britannique sous prétexte, bien entendu, d'assurer la "stabilité" dans cette région.

85. La situation grave et explosive qui règne dans le sud de la péninsule Arabique est donc la conséquence directe de la politique colonialiste pratiquée dans cette région par l'impérialisme britannique, qui tente d'étouffer le mouvement de libération de la population et de s'immiscer grossièrement dans les affaires intérieures des Etats souverains de la région.

86. Mais le colonialisme britannique ne parviendra pas à esquiver ses responsabilités et à détourner l'attention de l'opinion publique internationale des crimes qu'il commet contre les peuples de l'Orient arabe. Bien entendu, si le Royaume-Uni, tenant compte de la volonté des habitants de la région, appliquait à la population du sud de la péninsule Arabique les dispositions de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ainsi que les décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies sur la cessation de toutes les opérations militaires répressives et des bombardements dirigés contre de paisibles villes et villages et sur l'élimination des bases militaires de la région, le Conseil de sécurité n'aurait pas à s'occuper des intrigues du Royaume-Uni et de bien d'autres provocations britanniques visant des Etats arabes indépendants.

87. L'octroi de l'indépendance au peuple de l'Arabie du Sud, l'élimination des bases militaires britanniques et le retrait des forces militaires coloniales feraient disparaître les causes de tension et la source des provocations militaires impérialistes et apporteraient la paix et la liberté à cette partie du monde.

88. Tout cela nous permet de déclarer fausses et sans fondement les allégations formulées aujourd'hui au Conseil par le représentant du Royaume-Uni. Si le Conseil doit prononcer une condamnation, c'est la politique colonialiste du Royaume-Uni, c'est la politique impérialiste que ce pays poursuit dans le sud de la péninsule Arabique qu'il faut condamner.

89. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne maintenant la parole au représentant du Royaume-Uni qui a demandé à exercer son droit de réponse.

90. Sir Roger JACKLING (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je ne souhaite pas retarder les travaux du Conseil en répondant longuement aux déclarations que nous venons d'entendre. Je voudrais néanmoins, même s'il n'est guère nécessaire de s'étendre sur celles-ci en détail, réservé officiellement la position de ma délégation à leur égard et faire une ou deux observations qui seront peut-être plus directement liées à la question et pourront, j'espère,

of some little assistance to the Council; and, indeed, I hope that what I have to say may also be of some use to the representative of the United Arab Republic.

91. The representative of the United Arab Republic made a number of remarks, but I think that for present purposes it will be sufficient for me to refer to two of them.

92. He told us that he could state on the authority of his Government and on the authority of the Yemeni-United Arab Republic Air Command that there were no aircraft of that Command in the air on 30 July. He also suggested that it would be helpful if the British Government would check with the Royal Air Force about its own activities on that day.

93. Dealing with the last point first, I can assure the representative of the United Arab Republic that my Government, which has some sense of responsibility in these matters, would not have instructed me to bring this complaint to the Security Council without having made a careful check of the position of British aircraft on that day. I can assure him that there were no British aircraft flying anywhere near the area at the time of this incident.

94. I do not wish to burden the Security Council with all the information available to me. In view, however, of the categorical denial by the representative of the United Arab Republic, I wish to read out a further statement that I have received, a statement by Sharif Saleh bin Nasir, of the Beihan State Administration, and endorsed by Sharif al Habili bin Hussein:

"I am a citizen of the Emirate of Beihan in the South Arabian Federation and I live at Nuqub. At 0830 hours, approximately, on 30 July I was standing outside my house looking West when I saw two aircraft approaching Nuqub from the direction of the Yemen. These same two aircraft passed over Nuqub at some height, then turned back and approached Nuqub flying very low. Just short of Nuqub they opened fire, one after the other. Some shots hit the ground just in front of me and I saw other shots hit the houses next to mine. The two aircraft turned round and made another attack from the other direction, and I again saw shots hit some of the houses, particularly the agricultural compound. After this, the two aircraft went off in the direction of the Yemen. The two aircraft were jets, but not the same as the British jets we often see. After the attack I visited the house of Sharif Qaid bin Husain and saw the two wounded children. I also saw the third wounded person in the house of Sayyid Abdullah bin Yusuf. I also saw a room in the house of Sharif Qaid where explosive shots had entered through the window and set fire to rugs and clothes and damaged woodwork."

95. The Senior Adviser of the area questioned Sharif Saleh bin Nasir for a further description of the aircraft. It emerged from the questioning that the aircraft had what are described as snub noses and swept wings. That description could fit types of MIG aircraft, but not the Hunter aircraft, the only

aider le Conseil et être de quelque utilité au représentant de la République arabe unie.

91. Le représentant de la République arabe unie a fait plusieurs observations: je pense qu'il me suffira pour le moment de répondre à deux d'entre elles.

92. Il nous a dit que son gouvernement et le haut commandement des forces aériennes du Yémen et de la République arabe unie l'avaient autorisé à déclarer qu'aucun de leurs appareils n'avait pris l'air le 30 juillet. Il a également laissé entendre que le Gouvernement britannique aurait intérêt à contrôler les activités de la Royal Air Force ce jour-là.

93. S'agissant de ce dernier point, je puis assurer le représentant de la République arabe unie que mon gouvernement, qui a un certain sens de ses responsabilités dans ce domaine, ne m'aurait pas chargé de saisir le Conseil de cette plainte sans avoir au préalable soigneusement contrôlé les activités des appareils britanniques ce jour-là. Je puis donc assurer le représentant de la République arabe unie qu'aucun avion britannique n'était en vol près de cette région au moment de l'incident.

94. Je n'accablerai pas le Conseil de tous les renseignements dont je dispose. Néanmoins, étant donné le démenti catégorique du représentant de la République arabe unie, je voudrais donner lecture d'une autre déposition que j'ai reçue, celle du chérif Saleh bin Nasir, de l'Administration de l'Etat de Beihan, confirmée par celle du chérif al Habili bin Hussein:

"Je suis citoyen de l'Emirat de Beihan, dans la Fédération de l'Arabie du Sud, et j'habite Nuqub. Le 30 juillet, vers 8 h 30, je me trouvais devant chez moi, face à l'ouest, lorsque j'ai vu, venant de la direction du Yémen, deux avions qui se dirigeaient vers Nuqub. Ils ont d'abord survolé Nuqub à une certaine altitude, puis, après avoir fait demi-tour, sont revenus à très basse altitude. En arrivant sur la ville, ils ont ouvert le feu l'un après l'autre. J'ai vu des projectiles s'écraser au sol juste devant moi tandis que d'autres venaient frapper les maisons voisines de la mienne. Les deux appareils, après avoir effectué un virage, sont revenus à l'attaque, en sens opposé; j'ai vu des projectiles frapper certaines habitations, la station agricole en particulier. Les deux appareils sont ensuite repartis dans la direction du Yémen. Il s'agissait d'avions à réaction, mais différents des avions à réaction britanniques que nous voyons souvent. Après cette attaque, je me suis rendu chez le chérif Qaid bin Husain et j'ai vu les deux enfants blessés. J'ai vu le troisième blessé dans la maison du sayyid Abdullah bin Yusuf. J'ai également vu, au domicile du chérif Qaid, une pièce dans laquelle des balles explosives, après avoir traversé la fenêtre, avaient mis le feu à des tapis et à des vêtements et endommagé la menuiserie."

95. Des questions posées par le Conseiller principal de la région au chérif Saleh bin Nasir pour qu'il fournisse une description plus complète des appareils, il ressort que ceux-ci avaient un nez relevé et des ailes en flèche. Cette description pourrait s'appliquer à certains modèles de MIG, mais pas aux

British aircraft in the area, which have pointed noses without the air intake which gives the MIGs their rounded, snub noses. It is those rounded, snub noses which identify the MIGs pretty conclusively.

96. I thought that that might be of some help to the representative of the United Arab Republic. It occurs to me that his authorities might wish to make a further check.

97. The representative of Yemen did not have very much to say about this incident. I of course understand his position in that respect. He did, however, have a good deal to say on a number of matters which were of rather doubtful relevance to the Council's agenda this afternoon. After rehearsing matters which I have not been able to check back on, he read a certain amount from document S/7429. That was a letter addressed to the Secretariat and circulated to Members of the United Nations, a letter to which my delegation has already in fact replied. It detailed a long list of alleged incidents. In my letter of 28 July [S/7438], addressed to the Secretary-General, I stated that the allegations would be fully investigated and that the results would be conveyed through the United States Government to the Yemeni Republican Authorities. I added that I felt I should remind the Secretary-General that previous allegations of that kind, including those made in the Yemeni representative's letters of 25 April [S/7266] and 19 May [S/7312]—not having those letters before me, I do not know how far they cover some of the incidents to which the representative of Yemen has referred—had proved, after investigation, to be entirely without foundation. I stated that I had no doubt—and indeed I have no doubt—that the present allegations would similarly prove to be totally unfounded.

98. I have also listened with care, as is my delegation's custom, to the statement of the representative of the Soviet Union. It seemed to me that some of what he had to say was familiar, both in general and in particular. So far as I could judge, however, his main object—or at least one of his objects—was to criticize my Government's action in coming to this Council. It would be possible for me to say, in reply to him, that my delegation is taking up a suggestion he made to us on another occasion and that I myself indeed believe that the Council does not need any reply from me to a statement on an aspect which has remarkably little relevance to the statement I made. The representative of the Soviet Union did, however, deal at some length with broader questions. I rather hesitate to follow him in that. There is a great deal to be said, but it has been said in other organs of this Organization where it is perhaps more relevant.

99. I would say this to the Council, although I believe it is not unfamiliar to representatives here. My Government has always made it clear that the objectives of self-determination and independence underlying the United Nations resolutions regarding South Arabia are fully accepted, and that there is no dispute over them. Moreover, we have made it clear that we

Hunter, seuls appareils britanniques en service dans la région; ces derniers ont en effet un avant pointu sans la prise d'air qui donne aux MIG ce nez arrondi et relevé qui permet, en l'occurrence, de les identifier d'une manière décisive.

96. J'ai pensé que ces renseignements pourraient être de quelque utilité au représentant de la République arabe unie; les autorités compétentes de son pays souhaiteront peut-être elles aussi revoir les faits.

97. Je comprends fort bien que le représentant du Yémen n'a pas eu grand-chose à dire sur cet incident. Pourtant, il a été beaucoup plus loquace sur un certain nombre de points qui n'avaient qu'un rapport assez lointain avec la question inscrite cet après-midi à l'ordre du jour du Conseil. Après avoir énuméré une série de faits que je n'ai pu vérifier, il a lu une partie du document S/7429, c'est-à-dire une lettre adressée au Secrétaire général et distribuée aux Etats Membres — lettre à laquelle ma délégation a d'ailleurs déjà répondu. Cette lettre contenait une longue liste de présumés incidents. Dans la lettre que j'ai moi-même adressée le 28 juillet au Secrétaire général [S/7438], je déclarais que ces allégations feraient l'objet d'une enquête approfondie dont les résultats seraient communiqués aux autorités de la République du Yémen par l'intermédiaire du Gouvernement des Etats-Unis. J'ajoutais que je croyais devoir rappeler au Secrétaire général que les précédentes allégations de cette nature, notamment celles qui figuraient dans les lettres du représentant du Yémen du 25 avril [S/7266] et du 19 mai [S/7312] — ne disposant pas ici de ces lettres, j'ignore dans quelle mesure elles s'appliquent à certains des incidents qu'il vient de mentionner — s'étaient, après enquête, révélées sans fondement. J'ai déjà dit, et je le répète, que je ne doute pas que les allégations dont il est ici question se révèlent elles aussi dépourvues de tout fondement.

98. Comme à son habitude, ma délégation a écouté avec attention la déclaration du représentant de l'Union soviétique — déclaration qui m'a d'ailleurs donné l'impression du déjà entendu sur bien des points. Si je l'ai bien comprise, cependant, elle avait surtout pour objet de critiquer la décision de mon gouvernement de demander la réunion du Conseil. Je pourrais répondre que ma délégation n'a fait en cela que suivre une suggestion que ce représentant nous avait faite lui-même lors d'une occasion antérieure et je ne pense pas que le Conseil s'attende à ce que je réponde à une déclaration sur un point qui n'a qu'un rapport très lointain avec ce que j'ai dit. Le représentant de l'Union soviétique a néanmoins parlé assez longuement de questions plus générales, mais j'hésite quelque peu à le suivre sur ce terrain. Il y a sans doute beaucoup à dire sur ces questions, mais elles ont été examinées par d'autres organes plus appropriés de l'ONU.

99. Bien que les membres du Conseil le sachent probablement, je me permettrai de rappeler que mon gouvernement a toujours bien précisé qu'il acceptait les objectifs de libre détermination et d'indépendance énoncés par les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'Arabie du Sud et qu'il n'existe pas sur ce point aucune divergence. Le Gou-

welcome United Nations participation in the process of bringing South Arabia to independence by 1968. Since the acceptance by the Federal Government of the United Nations resolutions in May 1966, my Government has been considering and discussing with the Secretary-General what further steps might be taken to enable United Nations participation to be brought about in a constructive way. Those discussions are at an advanced stage, and I do not think it would be appropriate for me to expand on them now. I make these observations only because I wish again to emphasize what is the policy of my Government in that area, what are its hopes—shared, I believe, by all of us—for the area; to emphasize our earnest desire that what we may do here in this Council may not impede the progress of South Arabia to independence, but rather may help such progress.

vernement britannique a en outre montré qu'il acceptait très volontiers de voir l'ONU participer au processus qui doit permettre à l'Arabie du Sud d'accéder à l'indépendance en 1968. Depuis que le Gouvernement fédéral a accepté, en mai 1966, les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, mon gouvernement examine et étudie avec le Secrétaire général les autres mesures qui pourraient être prises afin que la participation de l'ONU soit aussi constructive que possible. Ces conversations étant à un stade avancé, il serait déplacé de les amplifier. Je formule ces observations parce que je tiens à montrer de nouveau quelle est la politique de mon gouvernement dans cette région, quelles sont ses espérances — qu'il partage, je pense, avec tous les membres du Conseil — et à rappeler qu'il souhaite sincèrement que les décisions du Conseil, loin de la retarder, favorisent au contraire la marche de l'Arabie du Sud vers l'indépendance.

100. Mr. EL-FARRA (Jordan): My delegation would like to make one preliminary observation. We wanted to object earlier this afternoon to the inscription of this item on our agenda, but, after second thought, it seemed to us that this complaint should be considered because the real motives behind it would then be exposed. Our objection to its inscription would have been based on the fact that the complaint, on the very face of it, does not present prima facie evidence which warrants consideration by this organ. Inscription is not an empty formality, and although we are always in favour of seeing every genuine problem come before this Council, we believe the problem must be genuine for it to be inscribed on the agenda. But the letter before the Council is vague and indefinite, to say the least. It refers to "two aircraft believed to have been MIGs". Then it says that they came "from the direction of the Yemen". Later it discovers that they came "from an airfield in the Yemen". It identified them as jets, and although the height is given as only 500 feet, this identification, again, is based on a belief, not on any genuine information. They nevertheless were able to identify them as belonging to the United Arab Republic.

100. M. EL-FARRA (Jordanie) [traduit de l'anglais]: Ma délégation voudrait faire une observation préliminaire. Nous avions l'intention, au début de la présente séance, de nous élever contre l'inscription de ce point à l'ordre du jour du Conseil, mais, à la réflexion, il nous a semblé que ce dernier devait examiner cette plainte afin de mettre en lumière les motifs réels qui l'avaient inspirée. Notre objection à l'inscription de cette question à l'ordre du jour aurait été fondée sur le fait que cette plainte ne présente manifestement pas les preuves concrètes nécessaires pour justifier son examen par le Conseil. L'inscription d'une question à l'ordre du jour n'est pas une formalité vide de sens et, même si nous sommes toujours partisans de voir le Conseil saisi de tous les problèmes véritables, nous estimons que c'est là une condition indispensable à leur inscription à l'ordre du jour. Or, la lettre dont le Conseil est saisi est, pour le moins, vague et imprécise. Il y est question de "deux appareils semblant être des MIG" qui venaient "de la direction du Yémen". Plus loin, on nous dit que ces appareils venaient "d'un aérodrome situé au Yémen". Ils ont été décrits comme étant des avions à réaction et, bien que leur altitude ait été estimée à 500 pieds seulement, cette identification relève de la présomption et ne repose sur aucun renseignement tangible. Malgré cela, ils sont déclarés appartenir à la République arabe unie.

101. The letter is full of contradictions and vague terms, but in spite of this fact, we thought it would be helpful to expose the motives behind this complaint. As I said, the letter is very vague, and usually when a document is vague you look at the surrounding circumstances in order to understand it; you look at the historical background so as to be able to grasp its meaning. The background in this case is very simple. The history of the United Kingdom in the area is well known, whether we look at Palestine, where over a million people were displaced as a result of the United Kingdom's policy in that area, or whether we look at Southern Rhodesia, where the minority now rules because of the policy of the United Kingdom. With this as a background, we can easily understand the motives behind the letter. The purpose is not to protect the people of the area; it is to keep a protectorate over the area.

101. Bien que cette lettre soit un tissu de contradictions et d'imprécisions, il nous a semblé qu'il pourrait être utile de dévoiler les mobiles qui ont inspiré la plainte du Royaume-Uni. Comme je l'ai dit, cette lettre est très vague. Lorsqu'un document est vague, on le replace dans son contexte pour essayer de le comprendre, on examine l'arrière-plan historique pour en saisir la signification. Dans ce cas, le cadre historique est fort simple: la position du Royaume-Uni dans cette région du monde est connue de tous, qu'il s'agisse de la Palestine où plus d'un million de personnes ont été déplacées par suite de sa politique, ou qu'il s'agisse de la Rhodésie du Sud dont le gouvernement est aux mains d'une minorité à cause de cette même politique. Etant donné cette toile de fond, il n'est guère difficile de comprendre les motifs qui ont inspiré la lettre: le but recherché n'est pas de protéger la population de la région, mais de maintenir un protectorat.

102. I do not want to indulge in any discussion of this question before hearing my colleague from Yemen. The Ambassador of Yemen asked for postponement of this discussion until he gets more information about the allegations. I endorse his request and I hope that this Council, in its wisdom, will find it possible to postpone its consideration of this item until Monday or Tuesday.

103. The PRESIDENT: I call on the representative of the United Arab Republic.

104. Mr. EL-KONY (United Arab Republic): I really do not wish to burden the Council with statements of eyewitnesses, but since my colleague of the United Kingdom has opened the door, I think I may be allowed to do so once.

105. I have here before me a statement of an eyewitness from Beihan. He was on a short visit in Sanah, and he said that he did not see any airplanes from the United Arab Republic invading Beihan; on the contrary, watching with two others, he noticed two British Hawker Hunters flying above Sabini Mountain, which overlooks Nuqub, accompanied by two escorts, planes pursuing Beihani revolutionaries. He saw the incident equally as an attempt to create a pretext for keeping British forces in the area and signing a defence pact with the rulers, and an excuse for further aggression against Yemen.

106. This is the statement of an eyewitness who was in Beihan and then came on a short visit to Sanah.

107. The PRESIDENT: I have no further speakers inscribed on my list for this afternoon, and if no one wishes to take the floor, I should like to consider the suggestion that has been made by the representative of Jordan, namely that we adjourn and reconvene perhaps on Monday afternoon.

108. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Mr. President, I apologize for delaying somewhat the statement of your views concerning the future proceedings of the Council. I merely wish to say that the comments just made by the United Kingdom representative regarding the statements of the representatives of the United Arab Republic and the Yemen Arab Republic seem to be an attempt on his part to regain his mislaid sense of humour. He cannot be accused of not being consistent. He has given us a few more anecdotes, which he has attempted to present as evidence. All this serves to remind us once again of the groundless nature of the charges which he has brought against the Yemen Arab Republic and other Arab countries, and testifies to the fact that the United Kingdom colonialists are haunted by various kinds of phantoms.

109. This disease is also well known in the country in which we now find ourselves. In this country, people constantly relate their visions at great length. Sometimes they are mysterious flying objects, sometimes they are plates and saucers. This is, of course, a

102. Je n'ai pas l'intention d'entamer un débat sur cette question avant d'avoir entendu le représentant du Yémen. Ce dernier ayant demandé un ajournement des discussions jusqu'à ce qu'il puisse disposer de plus amples renseignements sur les allégations du Royaume-Uni, j'appuie sa demande et j'espère que le Conseil pourra renvoyer à lundi ou mardi l'examen de cette question.

103. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la République arabe unie.

104. M. EL-KONY (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: Je ne voudrais pas accabler le Conseil de dépositions de témoins oculaires, mais, puisque le représentant du Royaume-Uni a lui-même montré le chemin, qu'il me soit permis de citer au moins l'une d'entre elles.

105. J'ai sous les yeux la déposition d'un témoin oculaire de Beihan, en visite à Sanah. Il rapporte n'avoir vu aucun appareil de la République arabe unie dans le ciel de Beihan. Par contre, avec deux autres personnes il a vu deux Hawker Hunter britanniques survoler le mont Sabini qui domine Nuqub. Escortés de deux appareils, ces deux Hawker poursuivaient des révolutionnaires de Beihan. Ce témoin considérait que cet incident avait pour but de trouver un prétexte pour maintenir les forces britanniques dans la région et signer un pacte de défense avec les dirigeants ainsi que pour justifier une nouvelle agression contre le Yémen.

106. Telle est la déclaration d'un témoin oculaire qui se trouvait à Beihan, puis s'est rendu à Sanah en visite.

107. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): N'ayant plus d'orateur inscrit pour cet après-midi, je suis prêt, si aucun membre du Conseil ne demande la parole, à donner suite à la proposition du représentant de la Jordanie et à ajourner ce débat que nous pourrions reprendre, peut-être, lundi après-midi.

108. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Monsieur le Président, nous allons retarder d'un instant votre intervention sur la procédure applicable à la suite de ce débat, et nous vous prions de nous en excuser. Nous voudrions seulement constater que le représentant du Royaume-Uni, dans les observations qu'il vient de faire en réponse aux représentants de la République arabe unie et de la République arabe du Yémen, a voulu nous donner un échantillon de l'humour britannique, que l'on aurait pu croire à jamais disparu. On ne peut l'accuser de manquer d'esprit de suite. Il a encore ajouté certains éléments et il a tenté de les présenter comme des preuves. Tout cela rappelle une fois de plus que ses accusations contre la République arabe du Yémen et d'autres pays arabes sont dénuées de tout fondement et atteste en même temps que les colonialistes britanniques sont hantés par toutes sortes de spectres.

109. C'est là une maladie bien connue — comme le montre d'ailleurs l'expérience du pays où nous nous trouvons. Les gens ne cessent de se faire part de leurs visions. Ce sont des objets énigmatiques qui volent dans le ciel — ce sont des soucoupes et autres

symptom of a serious illness, sometimes called psychosis.

110. The United Kingdom representative was carried away by his subject, as an artist might be, and tried to describe the nose, tail and other shapes which supposedly resemble Soviet aircraft in some way or other. But all this is really ridiculous and it is unnecessary to say that the United Kingdom claim is wholly unfounded. It is noteworthy, too, that the United Kingdom representative recognized the fact that the Arab population is well acquainted with the shapes of United Kingdom aircraft, which are by no means ghosts and which, as we have already said, are extensively used in punitive expeditions carried out by United Kingdom colonialism to suppress the national liberation movement in the southern part of the Arabian peninsula.

111. With regard to the proposal made by our colleague from Jordan, I should like to say that I share your view, Mr. President. The Soviet delegation supports this proposal.

112. The PRESIDENT: I have no further names inscribed on my list of speakers, and I take it that it is the wish of the members that we now adjourn and reconvene, as has been proposed, on Monday at 3 p.m.

The meeting rose at 5.05 p.m.

assiettes. N'est-ce pas là le symptôme d'une maladie grave qui s'appelle quelquefois psychose?

110. A vrai dire, le représentant du Royaume-Uni a manifesté beaucoup d'enthousiasme pour l'objet qu'il nous a dépeint; il a tenté de nous décrire l'avant, la queue et le fuselage de ces avions dont les caractéristiques les apparaîtraient à des appareils soviétiques. Mais tout cela est grotesque, et il n'est pas besoin de dire que la machination britannique ne repose sur rien. Il est également significatif que le représentant du Royaume-Uni ait admis que la population arabe sait fort bien à quoi ressemblent les appareils des forces aériennes britanniques — lesquels n'ont rien de spectres — et qui, nous l'avons déjà dit, sont abondamment utilisés dans les actions répressives organisées par le colonialisme britannique pour réprimer le mouvement de libération nationale dans le sud de la péninsule Arabique.

111. En ce qui concerne la proposition du représentant de la Jordanie, Monsieur le Président, permettez-moi de me ranger à votre opinion. La délégation soviétique appuie cette proposition.

112. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je n'ai pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Je considère donc que le souhait des membres du Conseil est de lever la séance pour reprendre nos travaux lundi à 15 heures, comme cela a été proposé.

La séance est levée à 17 h 5.